

CONGO

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

200 FCFA

www.adiac-congo.com

N°3040 - MERCREDI 11 OCTOBRE 2017

CRISE FINANCIÈRE

Clément Mouamba confiant en la relance économique du Congo



En dépit du niveau d'endettement du pays estimé à 5329 milliards FCFA, soit 110% du produit intérieur brut (PIB), selon le Fonds monétaire international (Fmi), le Premier ministre, Clément Mouamba, se dit optimiste sur la relance de l'économie congolaise.

Au cours d'une conférence de presse qu'il a animée à Brazzaville, le chef du gouvernement, qui a également fait le point de la récente mission du Fmi, a émis l'idée de recourir aux ressources dites de proximité pour maximiser les recettes publiques hors pétrole.

« On s'est rendu compte que des niches de ressources existent dans les secteurs comme la forêt, le foncier et bien d'autres. Le Congo a des problèmes certes ; il est debout et sait où il va », a-t-il précisé.

Page 3

AFRIQUE SUBSAHARIENNE

Le Fmi annonce une reprise fragile de la croissance

Le Fonds monétaire international (FMI) a confirmé mardi sa prévision de croissance à 2,6% pour l'Afrique subsaharienne en 2017 mais souligne la fragilité récurrente des deux moteurs économiques du continent, le Nigeria et l'Afrique du Sud. Selon des estimations de l'institution de Bretton Woods, le produit intérieur brut (PIB) des 45 pays de la région devrait continuer à progresser l'année prochaine à hauteur de 3,4%.

« Au-delà du court terme, la croissance économique devrait augmenter progressivement mais à un niveau à peine supérieur à celle de la population », précise le Fmi qui insiste sur la persistance des « risques de ralentissement » qui pèsent sur les principales économies de la région.

Page 11

COOPÉRATION SANITAIRE

Arrivée du navire hôpital chinois au port de Pointe-Noire

Le navire hôpital de la marine chinoise, Arche de paix a accosté hier au port de Pointe-Noire où il consultera gratuitement près de six mille patients durant son séjour. Ce navire équipé d'une salle de radiothérapie, d'un scanner, de huit salles d'opération, d'un laboratoire d'analyses, d'une salle d'examen, d'une zone de stérilisation, ainsi que de divers autres services, dispensera, des soins cardiovasculaires, dentaires, gynécologiques, ophtalmologiques, pédiatriques et de médecine



Le navire Arche de paix à son arrivée au port de Pointe-Noire interne aux populations de Pointe-Noire, du Kouilou et celles d'autres départements du pays.

Page 15

TÉLÉPHONIE MOBILE

L'ARPCE annonce la fin de la vente des cartes Sim par les ambulants



L'Agence de régulation des postes et communications électroniques (Arpce) a accordé un délai de trois mois aux opérateurs de la téléphonie mobile afin

de mettre un terme à la vente des cartes Sim par des vendeurs ambulants à travers l'ensemble du territoire national.

Le directeur général de l'Arpce, Yves Castanou, qui a rencontré les représentants des dites sociétés, justifie cette mesure par la nécessité d'identification des abonnés qui intègre l'aspect sécuritaire.

« Au premier janvier 2018, l'opération d'identification ne pourra être effectuée en dehors des locaux des opérateurs et de ceux de leurs prestataires agréés », a-t-il indiqué, précisant que la décision ne concerne pas la vente des cartes de recharge.

Page 3

ÉDITORIAL

Réconcilier

Page 2

DISPARITION

Christian Gilbert Bembé reposera à Ngoko

Page 2

BALLON D'OR FIFA

Deux Africains en lice parmi les grands favoris

Page 16

ÉDITORIAL

Réconcilier

La venue à Brazzaville du Cardinal de Bangui, Mgr Dieudonné Nzapalainga, mérite à coup sûr une attention particulière. Prévue pour durer une semaine elle permettra au prélat centrafricain, qui est le plus jeune des Princes de l'Eglise, de dialoguer avec la communauté catholique du Congo, mais aussi de rencontrer les plus hautes autorités de notre pays qui, comme chacun sait, s'emploient à réconcilier un pays frère ravagé par les tensions religieuses.

Perçue par la communauté internationale, qui le dit ouvertement par la voix du Secrétaire général des Nations Unies, comme une nation pouvant à tout instant basculer dans le génocide la Centrafrique se trouve effectivement menacée de nouveau par la violence, l'extrémisme, le refus de l'autre dont l'espèce humaine ne parvient toujours pas à se débarrasser et qui ont provoqué les pires tueries tout au long des derniers siècles. Si ses plus proches voisins et, de façon plus générale, la communauté internationale ne se mobilisent pas afin de réconcilier les frères ennemis l'on peut être certain, en effet, que ce qui s'est produit il y a vingt ans au Rwanda se reproduira demain sur le sol centrafricain.

Dans la quête de la paix qui anime l'Eglise catholique et que soutient fermement le Congo le dialogue des religions est assurément la clé qui peut permettre de prévenir les violences menaçant notre voisine. Prôné avec force par le Pape François qui n'a pas hésité à venir sur place, à Bangui, afin de soutenir la cause de la paix il ne conduira pas les milices musulmanes et chrétiennes à rendre immédiatement les armes, mais il donnera à la société civile la force qui lui fait aujourd'hui défaut pour imposer sa volonté de paix.

Qu'il nous soit permis d'ajouter à ce qui précède que, dans le même temps où l'Eglise catholique s'efforce de lancer ou relancer un tel dialogue, la communauté mondiale ferait bien d'apporter à la Centrafrique les moyens matériels qui accéléreront son développement. Car le véritable ressort de l'extrémisme, sous toutes les latitudes, est la misère, l'ignorance, la souffrance individuelle et collective que génère inévitablement le sous-développement.

Ce message le Cardinal Dieudonné Nzapalainga est aujourd'hui très bien placé pour l'adresser depuis Brazzaville aux dirigeants africains et à la Terre entière.

Les Dépêches de Brazzaville

DISPARITION

Christian Gilbert Bembé repose à Mbanza (Ngoko)



Denis Sassou N'Guesso s'inclinant devant la dépouille de Christian Gilbert Bembé (Adiac)

L'ancien ministre de l'Information, des postes et télécommunications et ancien directeur général de la radiodiffusion télévision nationale, Christian Gilbert Bembé a reçu le 10 octobre au Palais des congrès de Brazzaville, à titre posthume, les hommages de la République.

Les corps constitués nationaux avec à leur tête le président de la République, Denis Sassou N'Guesso lui ont dit un dernier adieu, avant que sa dépouille mortelle ne s'envole par hélicoptère pour son village natal de Mbanza dans le district de Ngoko (Cuvette) où il sera inhumé le mercredi 11 octobre. Décédé le 1er octobre dernier à Paris à l'âge de 73 ans, Christian Gilbert Bembé, à en croire, le vice-Premier ministre, Firmin Ayessa, à qui revenait la charge de lire l'oraison funèbre, était un fidèle collaborateur du président de la République.

Selon l'orateur, l'illustre disparu était un homme généreux.

« Il était un esprit lumineux qui apportait partout où cela lui convenait la clarté rassurante et apaisante à ceux qui en manquaient. Christian Gilbert était généreux. Un jour, répondant à un de ses amis qui s'étonnait de ses prodigalités qu'il trouvait excessives, il eut ce mot cinglant : ce ne sont pas de bons offices et les faveurs que nous recevons qui nous font gagner des amis ; mais plutôt ce que nous rendons », a-t-il déclaré.

Firmin Ayessa a salué sa fidélité politique. « En politique, il n'a jamais vacillé. (...) Je me souviens de ses mises en garde répétées qu'il admi-

nistré à chacun de nous. Il nous demandait de tenir bon et de ne pas céder à la trahison parce que, selon lui, l'amoindrissement causé par la trahison et l'infidélité est plus terrible que tout autre peine infligée au corps et à l'âme », a indiqué le vice-Premier ministre.

L'illustre disparu a occupé plusieurs postes dans l'administration publique congolaise. Il a été de 1979 à 1980, directeur général de la Radio télévision nationale. 1979-1984, conseiller à la présidence de la République. De 1984 à 1988, ministre de l'Information, des postes et télécommunications. De 1990-1993, il était ambassadeur du Congo au Sénégal et de 2000 à 2008, ambassadeur du Congo en Angola.

La Rédaction

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE-

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétariat des rédactions : Clotilde Ibara, Jean Kodila
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodiolo, Norbert Biembedi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteurs en chef : Guy-Gervais Kitina, Thierry Nougou
Service Société : Parfait Wilfried Douniama (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé

Service Économie : Quentin Loubou, Fiacre Kombo, Lopelle Mboussa Gassia
Service International : Nestor N'Gampoula (chef de service), Yvette Reine Nzaba,

Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya

ÉDITION DU SAMEDI :

Meryll Mezath
(Rédactrice en chef), Duryl Emilia Gankama, Josiane Mambou Loukoula

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaine Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa, Gypsie Oïssa
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Sports : Martin Enyimo
Relations publiques : Adrienne Londole
Service commercial : Stella Bope
Comptabilité et administration : Lukombo

Caisse : Blandine Kapinga
Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : Colonel Ebeya n° 1430, commune de la Gombe / Kinshasa - RDC - Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndongo, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndungidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs :
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie :
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques :
Adrienne Londole
Chef de service publicité :
Rodrigue Ongagna

Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Commercial Brazzaville : Errhiade Gankama
Commercial Pointe-Noire : Mélaine Eta Anto
Chef de service diffusion de Brazzaville : Guylin Ngossima
Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé, Irin Maouakani
Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole.
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Mumbelé Ngono

TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Assistante : Sylvia Adhass

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaine Angombo

IMPRIMERIE

Gestion des ressources humaines :
Martial Mombongo
Chef de service préresse : Eudes Banzouzi
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

Tél. : (+242) 05 629 1317
eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbengué Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphane Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire NZONZI B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo /
Tél. : (+242) 05 532.01.09
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

CRISE FINANCIÈRE

Clément Mouamba optimiste sur la relance de l'économie nationale

Le Premier ministre, chef du gouvernement, se dit rassurant quant à la relance économique du pays qui dispose de diverses sources pour renflouer ses caisses, malgré son endettement estimé à 5329 milliards de francs CFA, soit 110% du produit intérieur brut (PIB) selon le Fonds monétaire international (FMI).

S'adressant aux médias le 10 octobre à Brazzaville, Clément Mouamba a indiqué qu'en dehors du pétrole dont le prix est en baisse sur marché mondial, le Congo dispose d'autres possibilités de mobilisation des recettes, notamment le recours aux ressources de proximité telles les recettes douanières et fiscales. « On s'est rendu compte que des niches de ressources existent dans les secteurs comme la forêt, le foncier, etc. Si l'on demandait par exemple à chaque Congolais de faire un titre foncier pour sa parcelle à des taux réduits..., cela nous apporterait beaucoup d'argent », a-t-il estimé.

L'objectif est de faire du pétrole une ressource d'appoint en levant des ressources dans d'autres secteurs de l'économie



Les participants (Adiac)

nationale. « Le Congo a des problèmes, le pays est debout et sait où il va », a lancé le Premier ministre.

S'agissant des discussions entre le FMI et le Congo, il a fait savoir que le but de la récente mission du Fonds était de discuter sur la gouvernance et la dette nationale. Au terme des échanges qui ont duré du 25 septembre au 4 octobre, la mission technique du FMI a évalué la dette publique du Congo à 5329 mil-

liards francs CFA, soit 110% du PIB. « Au niveau de l'Etat, toutes les informations dont le FMI avait besoin lui ont été transmises. Je ne peux pas parler d'échec parce que nous sommes au début d'un processus. Le Congo ne peut pas seul retrouver ses équilibres macroéconomiques. Nous avons besoin du FMI pour sortir le pays de la situation actuelle. L'appui du Fonds permettra d'apporter

la confiance aux investisseurs », a expliqué Clément Mouamba.

Le FMI devrait aider le Congo à améliorer le niveau de ses recettes et à maîtriser ses dépenses publiques, tout en évitant de contracter d'autres dettes. Les deux parties seront appelées à conclure un programme triennal au cours duquel le Congo ferait parfois face à des contraintes, des choix difficiles mais tout en préservant

ses acquis sociaux.

Concernant les réformes, le Premier ministre a informé que le recensement des agents civils de l'Etat, organisé l'année dernière, a permis de nettoyer le fichier de la fonction publique avec un effectif global d'environ 66.000 fonctionnaires.

Il a également évoqué la réforme des entreprises d'Etat, notamment la Société nationale des pétroles du Congo (SNPC), la Société nationale d'électricité (SNE) et la Société nationale de distribution d'eau (SNDE). « Nous allons voir la gouvernance de ces sociétés que nous trouvons inefficace. Elles sont en faillite de manière virtuelle. Les réformes ont commencé et vont être longues », a affirmé Clément Mouamba.

Pour lui, le Congo n'avait pas caché une partie de sa dette au FMI. Le pays doit 1242 milliards de francs CFA aux traders qui, depuis un certain temps, retirent leurs ressources à la source. La dette du Congo envers ses partenaires bilatéraux est de 2201 milliards francs CFA, dont près de 1400 milliards envers la Chine.

Christian Brice Elion

PROMOTION DE L'ARTISANAT

La session inaugurale du Cona s'ouvre ce 12 octobre

La première session du Conseil national de l'artisanat (Cona) prévu du 12 au 13 octobre à Brazzaville, permettra de fixer le cap en vue d'améliorer la contribution du secteur artisanal à l'économie nationale et de lever les préjugés qui freinent l'essor de ce secteur.

Prélude à cet important événement national, la ministre des PME, du secteur artisanal et de l'informel, Yvonne Adélaïde Mougany, a présidé une réunion des membres du directoire du Cona pour tenter d'évaluer la préparation, ainsi que l'implication de chacune des parties prenantes. Nous avons fait le point et avons discuté un peu sur la façon de renforcer les différentes commissions, confie la ministre Yvonne Adélaïde Mougany, citant les commissions de gouvernance du secteur, apprentissage et formation, ainsi que la commission infrastructure technologique.

Au cours de cette réunion préparatoire, les participants ont également étudié les commissions qui doivent être mises en place, soit quatre commissions avec la possibilité d'installer une commission ad hoc en fonction des matières, des questions qui demandent un intérêt particulier. « Ce que nous voulons, c'est de faire en sorte que l'artisanat soit plus visible, que les Congolais lui accordent un peu plus d'attention et d'intérêt afin qu'on ait plus de considération pour les artisans », a déclaré la ministre.

Créé par décret n°2011-842 du 31 décembre 2011, le Cona est censé participer: à l'élaboration des politiques nationales de l'artisanat; à émettre des avis sur les programmes et les textes relatifs au secteur; à proposer des mesures susceptibles de favoriser le bon fonctionnement et le développement du secteur...

Fiacre Kombo et Hugue Mikanou (stagiaire)

TÉLÉPHONIE MOBILE

La vente ambulante des cartes Sim interdite au 1^{er} janvier 2018

Trois mois ont été donnés aux opérateurs de téléphonie mobile par l'Autorité de régulation pour prendre des dispositions mettant fin à la vente des cartes Sim, dès fin décembre, par des vendeurs ambulants.

La décision a été annoncée mardi 10 octobre par le directeur général de l'Agence de régulation des postes et des communications électroniques (Arpce), Yves Castanou, qui s'est entretenu avec les dirigeants des sociétés de téléphonie mobile au Congo.

La principale raison, à en croire Yves Castanou, relève de la nécessité de l'opération d'identification des abonnés. Depuis peu, des abonnés détiennent plusieurs cartes Sim avec la même identité. La lenteur et l'absence de dextérité dans le processus d'identification par les ambulants ont également été évoquées. Chez Azur, par exemple, les Sim sont tous pré activées et peuvent passer des appels pendant un mois. Les opérations de contrôle de l'Arpce ont, d'ailleurs, récemment démantelé des réseaux d'appels frauduleux rendus possibles grâce à des milliers de Sim détenus par un abonné.

« L'identification est l'affaire de tous », a rappelé Yves Castanou, faisant allusion non seulement à l'aspect sécuritaire de l'opération, mais également au volet commercial pour les opérateurs. La décision d'arrêter la vente ambulante des cartes Sim a été entérinée par les opérateurs eux-mêmes qui ont alerté depuis peu sur la nécessité « de connaître minutieusement leur abonné pour de meilleures décisions ».

Pendant trois mois, MTN, Airtel et Azur devront tout mettre en œuvre pour préparer la décision du régulateur. Au 1er janvier 2018, l'opération d'identification ne pourra être effectuée en dehors des locaux des

opérateurs et de ceux de leurs prestataires agréés.

L'arrêt de vente des cartes Sim pré activées par les ambulants est à ne pas confondre avec la commercialisation ambulante des cartes de recharges, a nuancé Yves Castanou répondant à une inquiétude sur la probable disparition d'un emploi qui fait le bonheur des milliers de jeunes congolais.

« Nous interdisons la vente ambulante des cartes Sim et non des cartes de recharges. Je ne pense pas que ce soit là un motif qui réduirait les marges de ce business. Les opérateurs veulent que les abonnés soient identifiés », a précisé Yves Castanou.

Les réseaux se sont améliorés sauf chez Azur

La concertation entre l'Arpce et les opérateurs de téléphonie mobile, ouverte à la presse pour « objectivité », a également permis de faire le point sur la performance des réseaux 2G et 3G. des tableaux projetés sur écran ont indiqué une amélioration globale des réseaux chez les deux principaux opérateurs. Azur, dernier du tableau, obtiendra une mise en demeure jusqu'en fin d'année pour, précise-t-on, « faire des travaux et rattraper les autres ».

Rappelant les missions de l'Arpce, Yves Castanou a tenu à souligner que grâce aux dispositifs techniques mises en place, l'Agence est le seul organe à qualifier la qualité des réseaux qu'elle contrôle et surveille. Plusieurs fois, des commentaires ont souvent confondu la qualité des réseaux à

la tarification des services des opérateurs. L'Arpce a œuvré aux côtés des opérateurs pour que les réseaux s'améliorent. Il y a deux ans, en effet, des sanctions lourdes ont été infligées à deux opérateurs pour irrégularité des services. Un épisode malheureux que les abonnés ne doivent plus vivre, maintenant que les opérateurs se sont déterminés à mettre dans les standards la qualité de leur réseau. Si MTN affiche une note appréciable selon les statistiques de l'Arpce, Airtel renseigne sur quelques soucis devant prendre fin d'ici à un mois, promet son directeur général. Azur dont le réseau s'est considérablement dégradé a reçu une mise en demeure.

« Le réseau de MTN Congo est le meilleur des 22 opérations que le groupe compte. C'est l'ensemble du travail fait par MTN et supervisé par l'autorité de régulation. Il y a deux ans, le réseau Airtel Congo était 15e sur les 17 opérations du groupe. Aujourd'hui avec tous les travaux entrepris, ils sont passés premiers sur les 17 », s'est réjoui Yves Castanou.

Pour briser toute confusion sur l'interprétation de la qualité des réseaux et la tarification des services des opérateurs, et permettre aux abonnés d'apprécier les chiffres, Yves Castanou a annoncé la mise en place, dès janvier 2018, d'un Observatoire de la qualité des réseaux.

« Les gens se posent des questions sur la qualité des services. Pour arrêter que cela soit un tabou, nous serons transparents. Les gens jugeront d'eux-mêmes de la qualité des services à partir de notre site, comme cela est déjà disponible avec l'Observatoire des marchés », a conclu le directeur général de l'Arpce.

Quentin Loubou



AVIS À MANIFESTATION D'INTÉRÊT

(SERVICES DE CONSULTANTS-FIRMES)
REPUBLIQUE DU CONGO

Projet de Développement des Compétences et des Ressources Humaines(PDRCH)
AMI N° 003-2017/METPFQE/CAB/PDCRH-CEP



Secteur : Education
Référence de l'accord de financement : Prêt FAD2100150032296
N° d'identification du Projet : P-CG-IAE-001

1-Le Gouvernement de la République du Congo a reçu un financement du Fonds Africain de Développement pour couvrir le coût du Projet de Développement des Compétences et des Ressources Humaines, et a l'intention d'utiliser une partie des sommes accordées au titre de ce prêt pour effectuer des paiements au titre d'un contrat pour les services d'un Consultant-firme chargé de l'audit des Etats financiers du PDCRH pour les exercices 2017-2018-2019-2020 et 2021.

2- Au titre de ce contrat, le consultant s'assurera que :

a) toutes les ressources de la Banque ont été employées conformément aux dispositions de l'accord applicable, dans un souci d'économie et d'efficacité, et uniquement aux fins pour lesquelles elles ont été fournies ;

b) les fonds de contrepartie nationale (Budget de l'Etat) ont été obtenus et employés conformément aux dispositions de l'accord applicable, dans un souci d'économie et d'efficacité, et uniquement aux fins pour lesquelles ils ont été fournis ;

c) les acquisitions des biens et services financés ont fait l'objet de marchés passés conformément aux dispositions de l'accord de financement applicable fondés sur les procédures de passation des marchés de la Banque Africaine de Développement ont été proprement enregistrés dans les livres comptables ;

d) tous les dossiers, comptes et écritures nécessaires ont été tenus au titre des différentes opérations relatives au Projet (y compris les dépenses couvertes par des relevés de dépenses ou des rapports de suivi financier) ;

e) les Comptes désignés sont gérés eu égard aux dispositions de l'accord de financement ;

f) les comptes des Projets ont été préparés sur la base de l'application systématique des normes du Système Comptable OHADA et donnent une image fidèle de la situation financière des Projets à la fin de chaque exercice ainsi que des ressources reçues et des dépenses effectuées au cours de l'exercice clos à cette date ;

g) la performance financière globale du Projet est satisfaisante ;

h) les actifs immobilisés du Projet sont réels et correctement évalués et le droit de propriété du Projet ou des bénéficiaires sur ces actifs est établi en

conformité avec l'accord de financement ;

i) les dépenses inéligibles dans les demandes de remboursement de fonds identifiés lors de l'audit ont été remboursées au Compte Désigné. Ces dépenses feront l'objet d'une note séparée dans le rapport d'audit ;

3-La Cellule d'Exécution du Projet (CEP), invite par le présent avis, les Consultants à présenter leur candidature en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Les Consultants intéressés doivent produire les informations sur leur capacité et expérience démontrant qu'ils sont qualifiés pour les prestations susmentionnées (documentation, référence de prestations similaires, expérience dans des missions similaires, disponibilité de personnel qualifié et expérimenté, etc.). Les consultants peuvent s'associer pour augmenter leurs chances de qualification.

4-Les critères d'éligibilité, l'établissement de la liste restreinte et la procédure de sélection seront conformes aux « Règles et Procédures pour l'utilisation des Consultants » de la Banque Africaine de Développement, édition de Mai 2010, révisée en Juillet 2012, qui sont disponibles sur le site web à l'adresse : <http://www.afdb.org>.

5-Les Consultants intéressés peuvent obtenir des informations complémentaires à l'adresse mentionnée ci-dessous aux heures d'ouverture des bureaux suivantes : 09h00 à 12h00 et 14h00 à 16h00, du lundi au vendredi.

6-Les expressions d'intérêt doivent être déposées à l'adresse mentionnée ci-dessous au plus tard le 27 octobre 2017 à 15 h 00 et porter expressément la mention « AMI N°003-2017/METPFQE/CAB/PDCRH-CEP pour le recrutement d'un consultant - firme pour l'Audit des Etats financiers du PDCRH pour les exercices 2017-2018-2019-2020 et 2021 ».

A l'attention de : Madame Rachel Flore Olga BIYAMA KIMIA ;
Coordonnatrice du PDCRH ;
Case 252, Camp des Sommeilleux, Derrière la DEC Générale Quartier Bacongo, Brazzaville, République du Congo
Téléphone : (+242)
06.632.54.06/05.521.83.24
E-mail : bkimia.pdcrh@outlook.com



AVIS D'APPEL A CANDIDATURE

Pour le Recrutement d'un Assistant Technique, Expert en Gestion Financière du Projet de Développement des Compétences et des Ressources Humaines(PDCRH).



Le Gouvernement de la République du Congo a reçu un prêt du Fond Africain de Développement (FAD) pour le financement du Projet de Développement des Compétences et des Ressources Humaines (PDCRH) en sigle dont l'objectif global est de contribuer à une croissance plus inclusive à travers l'amélioration de la pertinence de la formation professionnelle et qualifiante. De manière spécifique, le projet vise (i) la création de nouvelles filières de formation qualifiante (métiers de la forêt, du bois et des mines, etc.) ; (ii) l'amélioration de la gouvernance de l'Enseignement Technique, Professionnel, de la Formation Qualifiante et de l'Emploi. Le projet a trois (3) composantes notamment : (1) appui à la diversification de l'offre de formation ; (2) renforcement de l'adéquation formations-emplois et (3) la gestion du projet. Le projet placé sous la tutelle du Ministère de l'Enseignement Technique, de la Formation Qualifiante, et de l'Emploi est mis en œuvre par une cellule d'exécution du projet (CEP) instituée en son sein. Dans le cadre de ses activités, elle lance le présent avis à candidature pour le recrutement d'un Assistant Technique, Expert en Gestion Financière du projet.

Référence du poste à pourvoir est : AAC N°004-2017/METPFQE/CAB/PDCRH-CEP.
Titre du Poste : Assistant Technique, Expert en Gestion Financière du PDCRH.

A-1-Fonctions et attributions :
Placé sous l'autorité administrative de la Coordonnatrice du projet, L'expert en gestion financière et comptable est responsable du respect des systèmes et procédures administratifs, comptables et

financiers, en s'assurant de la conformité des procédures engagées avec le manuel des procédures administratives, financières et comptables du PDCRH et les règlements de la BAD.

A ce titre, ses principales missions sont :

a. /procéder à l'imputation des pièces comptables dans le logiciel Tompro ;
b. /valider les états de rapprochement bancaires dûment établis par le Responsable de la gestion financière et comptable ;
c. /assurer l'établissement des états financiers et appuyer l'équipe dans la préparation de leurs rapports financiers ;
d. /veiller au bon classement et à l'archivage des pièces comptables ;
e. /appuyer l'équipe du projet dans la préparation de leur budget sur la base de leur plan d'activités annuel ;
f. /analyser les écarts par comparaison des réalisations et prévisions, rechercher leur cause, informer les responsables et proposer les mesures correctives appropriées ;
g. /superviser l'élaboration du plan comptable budgétaire, analytique et général du projet ;
h. /préparer les travaux de fin d'exercice et produire les états de synthèse de fin d'exercice 2017 ;
i. /assurer le coaching de l'équipe pendant la durée de son contrat ;
j. /assurer le respect des règles et le suivi des procédures administratives, financières et comptables ;
k. / appuyer l'équipe dans le suivi des travaux des auditeurs externes du projet ;
l. /veiller à l'application effective des recommandations issues des audits financiers externes et des missions de supervision de la Banque.

A-2- Profil recherché :
Le candidat à ce poste doit :

a. /être titulaire d'un diplôme universitaire (Bac + 5 minimum) en science de gestion (gestion des entreprises, comptabilité, finances, et audit) ;

b. /avoir au minimum de dix (10) ans d'expérience professionnelle en gestion financière dans une structure d'appui conseil ou d'audit et au moins cinq (5) ans de supervision des activités, dans un projet ou programme de développement financé par les bailleurs de fonds multilatéraux ;

c. /avoir obtenu des performances satisfaisantes dans l'exécution des missions passées au sein des projets ;
d. /avoir une bonne connaissance pratique des procédures et systèmes de gestion financière et comptable nationales et des principaux bailleurs de fonds (Banque mondiale, BAD...) ;

e. /avoir une bonne connaissance de l'outil informatique et une connaissance approfondie des différents logiciels et navigateurs courants (Tompro, World, Excel, PowerPoint, Outlook...) ;
f. /disposer d'une bonne capacité d'analyse financière et être opérationnel immédiatement ;
g. /être autonome dans la supervision des tâches ;
h. /avoir une aptitude à travailler en équipe et sous pression ;
i. /avoir un esprit d'initiative et une rigueur dans le traitement des dossiers.

Le CV devra comporter, pour chaque expérience, l'ensemble des références permettant de vérifier l'exactitude des informations fournies.

Les termes de références (TDRs) du poste à pourvoir peuvent être retirés auprès de la CEP à la demande du candidat.

A-3- Composition du dossier de candidature :

Le dossier de candidature devra comporter :
-Une lettre de motivation, datée et signée avec adresse complète ;
-Un Curriculum - vitae (CV) détaillé ;
-Une photocopie de sa carte nationale d'identité ou passeport ;
-Une copie certifiée du diplôme exigé ;
-Une photocopie certifiée des états de services justifiant l'expérience similaire du candidat au poste à pourvoir.

A-4- Date et lieu de dépôt de candidatures :

Le dossier complet portant la mention « Avis d'appel à candidature n°004/METPFQE/CAB/PDCRH-CEP pour le recrutement d'un Assistant Technique, Expert en Gestion Financière du PDCRH » doit être déposé au plus tard le 26 octobre 2017 à 15 heure 00.

A l'attention de : Madame Rachel Flore Olga BIYAMA KIMIA ;
Coordonnatrice du PDCRH ;

Case 252, Camp des Sommeilleux, Derrière la DEC Générale. Quartier Bacongo, Brazzaville, République du Congo
Téléphone : (+242)
06.632.54.06/05.521.83.24
E-mail : bkimia.pdcrh@outlook.com.



MUNICIPALITÉ DE BRAZZAVILLE

Plus de 27 milliards FCFA de budget supplémentaire 2017

Les élus locaux de Brazzaville ont adopté, le 09 octobre, quatre délibérations dont le budget supplémentaire exercice 2017 du conseil départemental et municipal estimé à 27 milliards 10 millions francs CFA.

En terme de recettes et de dépenses, les investissements sont estimés à plus d'un milliard cinq cent trente-six millions francs CFA alors que le fonctionnement est évalué à plus de vingt-cinq milliards quatre cent soixante-treize millions de francs CFA. « Les observations relatives à l'examen de cette affaire ont plus porté sur la maximisation des recettes afin de réaliser les projets retenus dans le programme d'urgence de cent jours », souligne le rapport synthèse de la session.

Les conseillers départementaux et municipaux ont également adopté la délibération portant règlement du budget de la commune, exercice 2016.

Après les débats contradictoires en vue de corser l'activité de l'assemblée locale, les conseillers ont voté le plan d'action 2017-2022 du conseil départemental et municipal de la commune de Brazzaville ainsi que la délibération y afférente. Ils ont adopté la délibération portant élévation au rang de citoyen d'honneur de la ville de Brazzaville de personnalités françaises, sénégalaises et chinoises.

Parmi ces personnalités, le général Charles De Gaulle, ancien président de la République française et le sergent Malamine Camara, d'origine sénégalaise et fidèle compagnon de Pierre Savorgnon De Brazza qui ont été élevés à titre posthume. Par contre, Chen Wenhao, maire de la ville de Changsha en République populaire de Chine a été élevé à titre exceptionnel. « Il sied de préciser que Changsha et Brazzaville sont les deux premières villes jumelées dans le cadre de la coopération décentralisée Chine-Afrique. Le cadre du travail étant fixé, il appartient maintenant aux cadres et agents municipaux de se déployer avec zèle et efficacité », a rappelé Christian Roger Okemba, maire de Brazzaville et président du conseil départemental et municipal.

Au terme de leurs travaux, les conseillers départementaux et municipaux ont appelé à des réformes organisationnelles et fonctionnelles des services municipaux ; la mise en place d'un guide des procédures de la gestion financière ; l'émission d'un titre de recette pour chaque opération de recouvrement ; l'application des procédures de passation des marchés ; au recensement et à l'élaboration d'un fichier du patrimoine de la mairie afin de renforcer les méthodes de recouvrement des recettes municipales.

Fortuné Ibara

ABOLITION DE LA PEINE DE MORT

L'Acat appelle le gouvernement à ratifier le protocole facultatif

A l'occasion de la commémoration, le 10 octobre, de la journée mondiale contre la peine de mort, l'Association des chrétiens pour l'abolition de la torture (Acat) veut faire agréer le document qui se rapporte au pacte international relatif aux droits civils et politiques visant à abolir cette peine.

« Nous sommes catégoriquement opposés à la peine de mort et, tous les abolitionnistes du Congo interpellent le grand public sur le caractère discriminatoire de cette peine », a déclaré le président de l'Acat-Congo, Christian Loubassou.

Selon ce dernier, sur vingt Etats membres de l'Union africaine ayant aboli la peine de mort pour tous les crimes, 14 seulement ont adhéré au deuxième protocole facultatif se rapportant au pacte international relatif aux droits civils et politiques, qui vise son abolition.

Concernant le Congo, a-t-il précisé, il figure en 19e position des Etats dont l'abolition de cette peine est inscrite dans sa constitution du 25 octobre 2015 à son article 8.

Tenant compte des recherches préliminaires effectuées par la coalition mondiale, l'Acat estime que l'inexistence des informations concernant le statut socio-économique constitue l'une des causes de la peine de mort, à travers le monde, par les personnes pour la plupart économiquement vulnérables. En Inde, par exemple, 74% des personnes provenant des milieux défavorables sont condamnées tandis qu'aux Etats-Unis ce pourcentage s'élève à 95%.

Le thème de cette 15e édition s'intitule « La peine de mort et la pauvreté », qui interpelle également le directeur de cabinet du ministre de la Justice, des droits humains et de la promotion des peuples autochtones, Michel Mvouo. La République du Congo promet la dignité et le développement progressif des droits de l'Homme, rassure-t-il, soulignant que le pays a ratifié tous les instruments juridiques internationaux pertinents des droits de l'Homme.

Il a, par ailleurs, précisé qu'il ne reste qu'au Congo de ratifier sans délai le deuxième protocole facultatif: « Je saisis cette occasion pour lancer un vibrant appel aux Etats qui ont aboli la peine de mort, à ne pas la réintroduire, et les encourage à partager leur expérience. Aussi, j'invite tous les Etats qui ne l'ont pas encore fait d'abolir la peine de mort (...) », a-t-il conclu.

Raoulla Yondot Kanga

SOUTENANCE

Emerson Massa Hekeabéka présente son mémoire en BTS

L'étudiant, Emerson Massa Hekeabéka a soutenu le 7 octobre son mini mémoire de Brevet de technicien supérieur sur le thème « Les conditions de travail du personnel enseignant dans une organisation spécialisée : cas de l'Institut national des aveugles du Congo (Inac) » à l'Institut de gestion et de développement économique, option Administration et gestion du personnel



Emerson présentant son document (Adiac)

Devant le jury composé du président du jury, Emmanuel Kaya ; le premier rapporteur, Stanislas Okana et le deuxième rapporteur Barnabé Boukongou, l'impétrant a défendu son travail pendant près d'une heure avant d'être soumis aux multiples questions sur le fond et la forme du document.

Le document a été réparti en trois chapitres : les approches théoriques des conditions de travail ; la présentation du cadre juridique et des

conditions de travail du personnel ainsi que l'analyse et les suggestions. L'objectif de son étude, explique Emerson Massa Hekeabéka, a été de mettre au goût du jour les conditions dans lesquelles s'effectuent la scolarisation et l'intégration des enfants et des adolescents déficients visuels en milieu spécialisé avec pour élément principal le personnel enseignant.

Le document vise, poursuit-il, à relever les atouts et les faiblesses du

partenariat entre le gouvernement et l'Armée du Salut au sujet de la politique d'assistance apportée à l'Inac dans la perspective d'améliorer la qualité et le niveau des apprenants pour une meilleure intégration sociale et professionnelle.

A cet effet, les membres du jury ont examiné minutieusement le document avant de se retirer pour concertation. Après cela, l'impétrant a été déclaré admis avec la mention très bien. La note attribuée par le jury s'élève à 16 sur 20.

Au terme de la cérémonie, le directeur de mémoire de cet étudiant, le deuxième rapporteur, Barnabé Boukongou s'est dit satisfait d'avoir dirigé pour la première fois le travail d'une catégorie de personne qui utilise une écriture spécialisée, « le Braille » à l'enseignement technique et professionnelle. « Le travail n'était pas facile parce que mon étudiant a une écriture spéciale et nous avons contourné certaines difficultés en travaillant avec un enregistreur pour lui permettre de réécouter et réviser ses leçons », a-t-il expliqué.

Lydie Gisèle Oko

EDUCATION

Vers la mise en place d'une commission nationale d'orientation

A l'issue des tournées initiées par les experts de la Société Clavis Atlas Services dans les lycées publics et privés de l'enseignement général et technique depuis plusieurs années, il est amèrement constaté un déficit criant en matière d'orientation scolaire et professionnelle en République du Congo.

C'est dans cette optique que s'est ouvert le lundi 9 octobre à la mairie centrale de Brazzaville, la première édition du Salon de l'orientation scolaire et professionnelle sur le thème : « Orientation comme vecteur de réussite ». Celui-ci poursuit un double objectif : répondre efficacement à cette problématique en écoutant, en identifiant, en informant et en orientant. Que chaque élève et/ou étudiant puisse construire aisément son projet académique en ayant connaissance de toutes les opportunités de filières d'études supérieures possibles, les conditions d'accès aux meilleures universités ou grandes écoles à l'étranger, les préparations aux différents concours, les formations continues et possibilités qui s'offrent aux professionnels (...).

« L'évolution historique, de même que les réalités économiques et sociales de notre pays, démontre que le marché du travail au Congo se caractérise par un paradoxe anachronique. En effet, l'on déplore d'une part un taux de chômage préoccupant notamment chez les jeunes, et d'autre part l'on enregistre un nombre impressionnant d'offres d'emplois non

satisfait faute de compétence ou de qualification nécessaire », a précisé le ministre d'Etat, ministre de l'Agriculture, de l'élevage et de la pêche, Henri Djombo, lors de son discours d'ouverture.

Pour le ministre Henri Djombo, en dépit de certains résultats positifs obtenus par la professionnalisation de l'enseignement supérieur et l'instauration du système licence-master-doctorat et aussi par la création des Centres d'éducation de formation et d'apprentissage (CFA), il est indéniable que la formation dispensée par les dispositifs publics et privés demeure inadaptée aux besoins immédiats et futurs du système productif. En effet, même la création de l'emploi reste limitée. L'un des principaux obstacles à l'embauche au Congo provient de l'inadéquation formation-emploi.

La directrice générale de la Société Clavis Atlas Services, Flavie Oyabi Lombo a justifié l'initiative prise en faveur de l'organisation de ce Salon, rappelé qu'il faut aujourd'hui un enseignement de qualité qui répond à une instruction adaptée aux exigences de l'adéquation formation-emploi. Un enseignement de qualité pour un

savoir-faire répond aux besoins du marché de l'emploi et qui s'adapte aux changements qui y surviennent. « Il y a malaise. Deux tiers des apprenants préfèrent s'orienter massivement dans la filière de l'enseignement général après l'obtention du brevet d'étude du 1er cycle ; il y a encore malaise. Exemple, le secteur minier se plaint de ne pas trouver des compétences recherchées, alors que les jeunes diplômés se plaignent de la rareté de l'emploi au Congo », s'est-elle indignée. Et d'ajouter : « En effet, c'est dans cette optique que ce Salon accorde une place de choix à la valorisation du triptyque un diplôme – un métier – un emploi. Ainsi, le besoin en orientation scolaire et professionnelle se dégage avec acuité. Aussi, la disparition manifeste du métier de conseiller à l'orientation scolaire et professionnelle est la cause de la baisse inquiétante du niveau d'instruction ».

Cette rencontre souligne une fois encore la nécessité de mettre en place une nouvelle commission sur l'orientation scolaire et professionnelle. Au cours de cette session de deux jours les participants suivront plusieurs communications, entre autres, sur des thèmes évocatrices tournant autour de l'orientation scolaire et professionnelle comme gage de réussite.

Guillaume Ondzé

MÉDIAS

L'Agence congolaise d'information lauréate du grand prix de la Faapa

L'Agence congolaise d'information (ACI) a remporté le grand prix du meilleur article de presse pour l'année 2017, du concours du meilleur article de presse ; photo ; reportage ; vidéo et du meilleur reporter organisé le 3 octobre, à Abidjan en Côte d'Ivoire par la Fédération atlantique des agences de presse africaines (Faapa)

Le directeur général de l'ACI, Anasth Wilfrid Mbossa, l'a annoncé le 9 octobre lors d'un point de presse organisé sur la restitution des travaux de la cinquième réunion du Conseil exécutif de la fédération organisée du 28 au 29 septembre à Abidjan en Côte d'Ivoire.

Au total, trente-sept pays dont le Congo, représenté par l'ACI, ont pris part à ce concours. Le test visait à identifier la meilleure agence de presse d'Afrique en terme d'écriture d'une agence et de rédaction d'un article de presse.

L'ACI a gagné ce prix en fonction d'agence avec l'article de presse intitulé « Afrique environnement : Fonds bleu, un espace de développement écono-

mique pour les pays africains », explique le directeur.

Le choix du thème, poursuit-il, est basé sur l'actualité du Congo afin de relayer l'initiative du président de la République en ce qui concerne le Fonds bleu. « L'article avait été écrit conformément au règlement de ce concours approuvé en décembre 2016, à Casablanca, au Maroc exigeant 1200 mots et un thème d'actualité. Il va être porté partout dans tous les réseaux officiels du monde entier en portant haut le Congo comme pays initiateur de ce Fonds qui assurera le développement des pays de l'Afrique », a indiqué Anasth Wilfrid Mbossa.

Au terme de sa communication, le directeur de l'ACI a rappelé que l'Agence congolaise d'information a été créée en 1961. Le président Fulbert Youlou fut le premier signataire du décret y relatif. Et, le président Alphonse Massamba Débat en était le second.

Notons que le Prix de la meilleure photo a été décerné à la Côte-d'Ivoire. La remise officielle des trophées aura lieu en novembre prochain à Casablanca, au Maroc, lors de l'assemblée générale de Faapa.

Les points inscrits à l'ordre du jour de la cinquième réunion du conseil exécutif de la fédération ont été notamment: le suivi du plan d'actions 2017-2018 de la fédération ; la conférence




Anasth Wilfrid Mbossa, directeur général ACI (adiac)


inaugurale avec pour thème : les agences de presse face aux réseaux sociaux : défis et appropriation ; le site web de la Faapa; accords de coopération et de partenariat ; les cotisations et as-

pects financiers. Outre ces points, les participants à cette réunion ont examiné le rapport final de la deuxième assemblée générale.

Lydie Gisèle Oko



iecd
Institut Européen de Coopération et de Développement



**CONGO
ENTREPRISES
DEVELOPPEMENT**

Recrutement

Formateur/Formatrice senior

Contexte

L'IECD est une association de solidarité internationale créée en 1988. Sa mission est de mettre en œuvre des projets de développement socioéconomique en partenariat avec des institutions locales.

Le programme d'appui aux très petites entreprises : CONGO ENTREPRISES DEVELOPPEMENT

Le programme vise à former et accompagner des micros et petits entrepreneurs urbains, de tous secteurs d'activité, afin qu'ils renforcent leurs **compétences en gestion**, et ainsi, consolident ou développent leur activité professionnelle. Le programme a débuté au Congo avec l'ouverture d'un Centre de Gestion et de Services (CGS) à Pointe-Noire en mai 2014. Depuis le mois de Juin 2015 le CGS est opérationnel à Brazzaville et une antenne mobile a été lancée en Juin 2017 à Dolisie.

Poste

Fonction : Formateur/Formatrice senior
Lieu : Pointe-Noire, Pharmacie Sympathique, Mvou-Mvou
Prise de poste : Octobre 2017
Statut : Stage de 4 mois, puis CDD (contrat local)
Indemnité : 250 000 à 270 000 FCFA (évolutif) selon profil et expérience

Mission

Le formateur sera sous la supervision du responsable des opérations ainsi que du chef de projet. Ses principales tâches sont les suivantes :

- Animation des modules de formation en appliquant les principes de pédagogie participative spécifiques au programme d'appui aux TPE de l'IECD
- Animation du Club des Entrepreneurs du CGS de Pointe-Noire
- Activités de sensibilisation et de communication pour le recrutement des futurs bénéficiaires du Programme
- Suivi et accompagnement individualisés des bénéficiaires sur le terrain
- Reporting des activités à la hiérarchie et au reste de l'équipe du CGS

Profil recherché

- **Formation :** Economie / gestion / business (min. bac + 3)
- **Expérience :**
 - o Expérience professionnelle requise (de 5 à 10 ans)
 - o Expérience en animation de formations pour adultes souhaitable
 - o La connaissance du milieu associatif est un plus
- **Compétences et qualités attendues :**
 - o Homme / femme de terrain, il / elle apprécie le contact avec les entrepreneurs, et l'accompagnement sur le lieu de travail (50% de l'activité)
 - o Rigueur et organisation ; bonnes capacités de gestion et d'autonomie
 - o Compétences en animation et pédagogie pour adultes
 - o Compétences en management et esprit d'équipe

Les candidatures féminines sont vivement encouragées

Contact

Envoyer votre dossier de candidature (CV et lettre de motivation) avec la référence « CGED Formateur Senior PNR » à recrutement.cged@gmail.com

VISITEZ LE MUSÉE-GALERIE DU BASSIN DU CONGO

de LUNDI à VENDREDI (9h-17h)
et SAMEDI (9h-13h)

Expositions et projections

SCULPTURES

CÉRAMIQUES

PEINTURES

MUSIQUE



**Musée
du Bassin du Congo**



galerie CONGO
ARTS ET EXPRESSIONS









L'ART DANS TOUTES SES EXPRESSIONS

de la Tradition
à la Modernité

Siège social : 84 bd Denis-Sassou-N'Guesso
immeuble les Manguiers (Mpila), Brazzaville
République du Congo.

DEMANDE D'ASILE

La France va lancer des missions d'identification au Tchad et au Niger

Ces missions visent non seulement à identifier ceux qui peuvent bénéficier du droit d'asile, mais aussi de mieux prévenir, depuis le Niger et le Tchad, l'afflux de migrants économiques non éligibles au droit d'asile.

« La France va lancer dans les prochaines semaines des missions au Niger et au Tchad pour identifier ceux qui peuvent bénéficier du droit d'asile, sur des listes proposées par le Haut-commissariat de l'ONU pour les réfugiés (HCR) », a annoncé le président Emmanuel Macron, le 9 octobre, après avoir reçu à l'Élysée le président du HCR, Filippo Grandi.

L'Élysée a précisé que la première mission de l'Office français de protection des réfugiés et apatrides (Ofpra) - organisme chargé de cette tâche - serait envoyée fin

octobre au Niger. Paris estime impossible pour l'instant d'installer en Libye des centres d'accueil en raison de l'insécurité sur place. La France « ouvrira sur les deux prochaines années 10.000 places » pour les réfugiés « réinstallés », c'est-à-dire acceptés en France, depuis le Niger, le Tchad, mais aussi de Turquie, du Liban et de Jordanie, a annoncé le président. Parmi ces 10.000 réfugiés, 3.000 seront issus des « missions de protection avancées » de l'Ofpra au Niger et au Tchad qui débiteront « dans les prochaines semaines », a précisé dans la soirée le ministre de l'Intérieur Gérard Collomb dans un communiqué.

Une décision de principe avait été prise fin août lors d'un mini-sommet à Paris avec les dirigeants de plusieurs pays européens, du Niger et du Tchad. Pour rapprocher sa politique d'organisation de l'asile avec celle d'Allemagne, la France

compte réaliser des modifications législatives et règlementaires dans les prochaines semaines, des reformes auxquelles sera associé le HCR. « Je souhaite qu'on accueille mieux ceux qui peuvent demander asile, qu'on accélère les délais administratifs qui sont inhumains et inefficaces, avoir des programmes d'intégration à la langue, au logement, au travail et qu'on soit aussi beaucoup plus rigoureux dans la reconduite aux frontières de ceux qui n'ont pas droit à cette procédure », a détaillé Emmanuel Macron.

Il a enfin annoncé « une augmentation de 10 millions d'euros des concours de la France au HCR et à l'Organisation internationale pour les migrations (OIM), notamment pour appuyer leurs actions en Libye pour une protection des personnes au plus près des zones de conflits ».

Josiane Mambou Loukoula

ENVIRONNEMENT

Les peuples et communautés autochtones face à la gestion des terres

«L'inégalité est le défi le plus important de notre temps, et nous pouvons mesurer ses effets nocifs sur les progrès économiques, sociaux et environnementaux à travers le globe», a déclaré le président de la Fondation Ford, Darren Walker.

Darren Walker pense que la consolidation et le respect du droit des peuples autochtones et des communautés locales à gérer leurs propres forêts et leurs terres permettent de rétablir un équilibre. En portant toute son attention sur ce problème, la communauté internationale a la capacité de relever le défi du changement climatique et de la pauvreté endémique, de promouvoir le développement durable, voire d'instaurer une paix durable dans des régions subissant certains des conflits les plus impitoyables du monde, explique le président de la Fondation Ford, prenait part à la création de

la nouvelle organisation, la Facilité internationale pour la gestion des terres et des forêts (The International Land and Forest Tenure Facility) à Stockholm en Suède.

En investissant au moins 10 millions USD par an au cours de ses dix premières années, la Facilité pourrait, selon certains experts, accroître de plus de 40 millions d'hectares le nombre de terres forestières pourvues de titres fonciers protégés et bien gérées, ce qui correspond à peu près à la superficie de la Suède. Ces efforts pourraient empêcher le déboisement d'au moins 1 million d'hectares et l'émission de 0,5 gigatonne de dioxyde de carbone, et éviter aux communautés qui perdent leurs terres et leurs moyens de subsistance de basculer dans la pauvreté.

Près de 2,5 milliards d'individus vivent sur plus de la moitié des terres du monde et assurent leur gestion dans des systèmes coutu-

miers ou traditionnels.

Toutefois, les peuples autochtones et les communautés locales possèdent officiellement et légalement à peine 10% des terres du monde. La non-sécurisation des droits fonciers mène à des abus et des conflits prolongés avec des gouvernements, des entreprises et des nouveaux migrants.

Un grand nombre de forêts tropicales du monde sont prises en tenaille alors qu'elles constituent un rempart essentiel contre le réchauffement climatique, mais aussi une ressource assiégée par les investissements internationaux de l'agro-industrie, de l'industrie minière et énergétique. «Les peuples autochtones et les communautés locales offrent une solution durable pour sauver les forêts du monde», a affirmé la directrice générale de l'agence suédoise du sida, Carin Jämtin.

Noël Ndong

MALI

Les soldats français indésirables à Kidal

Les soldats français de l'opération Barkhane ont actuellement maille à partir avec les populations de Kidal. À travers plusieurs manifestations, les habitants du Nord-Mali reprochent à l'armée française ses méthodes brutales.

Adulés par les Maliens à leur arrivée, les soldats français ne sont plus en odeur de sainteté avec leurs tuteurs. Raison évoquée, les méthodes employées par ces militaires de Barkhane ne sont pas du tout appréciées par la population. Aussi les manifestations ne cessent-elles pas de se multiplier au Nord-Mali pour exiger leur départ. Le 9 septembre à Kidal, plusieurs manifestants ont pris d'assaut les rues de l'ancien fief de la rébellion touarègue pour crier leur indignation vis-à-vis de ces soldats.

« Nous avons manifesté et nous continuerons de manifester parce que les

troupes françaises doivent dégager. Elles sont trop brutales, elles interviennent sans précaution dans des domiciles privés », a déclaré l'un des manifestants. Une autre source confirme les griefs des populations contre Barkhane qui fait, par moment, des perquisitions sans ménagements. D'où la colère exprimée par les habitants de Kidal à travers des slogans très hostiles.

Ces manifestants ont également pris d'assaut le camp de la Minusma et de Barkhane installé dans la ville. À coups de pierres et d'injures de tous genres, les soldats français ont été pris à partie. Ils n'ont par ailleurs eu leur salut qu'en roulant à vive allure et en se retranchant dans leur camp.

Rappelons que ces manifestations font suite au raid mené par les forces françaises, le 1er octobre dernier, au domicile d'un riche homme d'affaires, suspecté d'être proche des Jihadistes.

Au cours de cet assaut, sept personnes

ont été arrêtées alors que le principal suspect n'a pas été inquiété. Ce que dénoncent les manifestants, c'est la méthode brutale utilisée au cours de cet assaut qui, d'après eux, a mis en danger la vie des personnes qui s'y trouvaient.

Cette crise intervient alors que le président français, Emmanuel Macron, s'est engagé à soutenir la coalition armée du G5 Sahel. Poursuivra-t-il sur sa lancée après cet incident ? S'achemine-t-on vers la fin de l'opération Barkhane ?

Notons que la France a lancé une intervention militaire internationale d'urgence en 2013 pour stopper des groupes Jihadistes, proches d'Al-Qaïda qui occupaient le Nord du Mali. L'opération Barkhane a pour mission de combattre le terrorisme dans le nord-Mali et toute la région sahélienne. Composée de 4000 hommes, elle étend ses actions à tous les cinq pays constituant la coalition (Tchad, Niger, Mali, Mauritanie et Burkina Faso).

Y.R.Nz.

LIBÉRIA

Plus de deux millions d'électeurs se sont rendus aux urnes mardi

Les libériens ont voté, le 10 octobre, pour désigner parmi les vingt candidats en lice le successeur d'Ellen Johnson Sirleaf, première femme élue chef d'État en Afrique.

En plus de leur nouveau président, le premier à succéder à un autre dirigeant élu depuis plus de 70 ans, les Libériens sont allés voter pour renouveler les 73 sièges de la Chambre des représentants. Les candidats à la présidence et à la vice-présidence sont élus sur un « ticket » pour un mandat de six ans. Soixante-treize membres de la Chambre des représentants (chambre basse) seront élus en même temps, également pour six ans. L'élection du Sénat (chambre haute) n'est pas prévue cette année.

En effet, l'élection du président et du vice-président est à deux tours si aucun candidat n'obtient plus de 50% des voix au premier tour. Ce scénario est hautement probable cette année, avec vingt candidats en lice et une présidente sortante, Ellen Johnson Sirleaf, qui ne peut se représenter après avoir accompli deux mandats successifs. Parmi les favoris figurent le sénateur George Weah, légende du football africain, battu au second tour par Ellen Johnson Sirleaf en 2005, puis comme candidat à la vice-présidence en 2011, le vice-président Joseph Boakai, l'avocat et vétéran de la politique Charles Brumskine et les puissants hommes d'affaires Benoni Urey et Alexander Cummings.

Dans une allocution faite lundi, Ellen Johnson Sirleaf, 78 ans, couronnée par le prix Nobel de la paix en 2011, a salué « un jour historique pour notre nation et la consolidation de la jeune démocratie libérienne ». Elle a appelé ses concitoyens à mesurer « le chemin parcouru, en tant que nation et peuple, qui a permis de passer d'une société détruite par le conflit et la guerre à l'une des démocraties les plus vivaces d'Afrique de l'Ouest », en référence aux guerres civiles atroces qui ont meurtri le pays entre 1989 et 2003, faisant quelque 250.000 morts.

Elle les a exhortés à voter pacifiquement selon leur conscience et à « respecter le résultat proclamé par la commission électorale ». La victoire devrait se jouer en grande partie parmi les quelque 21 % d'électeurs âgés de 18 à 22 ans, qui éliront leur président pour la première fois. Le scrutin de mardi a été supervisé par une commission électorale nationale autonome. Les résultats du premier tour devraient être connus dans les 48 heures après le vote, selon la commission électorale qui s'attend à un second tour, à moins qu'un candidat n'obtienne la majorité absolue dès le premier.

Yvette Reine Nzaba

KENYA

Raila Odinga se retire de la présidentielle

L'opposant kényan Raila Odinga a annoncé mardi, son retrait de l'élection présidentielle du 26 octobre, organisée à la suite de l'invalidation en justice de la réélection du président sortant Uhuru Kenyatta.

« Dans l'intérêt des Kényans, de la région et plus largement du monde, nous estimons que le mieux sera que la National Super Alliance (la Coalition de l'opposition,) soit absente de l'élection présidentielle prévue le 26 octobre 2017 », a-t-il déclaré au cours d'une conférence de presse.


Rappelons que, la Cour suprême du Kenya avait invalidé, le 1er septembre, la réélection du président sortant Uhuru Kenyatta avec 54,27 % des voix, contre 44,74 % à Raila Odinga, évoquant des irrégularités dans la transmission des résultats, accablant la Commission électorale (IEBC) pour sa gestion du scrutin, et ordonnant la tenue d'une nouvelle élection.

L'opposition avait ensuite conditionné sa participation au nouveau scrutin à une réforme en profondeur de l'IEBC, dont l'éviction de plusieurs de ses responsables. Elle a également organisé des manifestations contre l'IEBC, alors que se sont multipliées des injures entre pouvoir et opposition.


« Nous sommes arrivés à la conclusion que l'IEBC n'a pas l'intention d'entreprendre les changements au niveau de ses opérations et de son personnel pour garantir que les 'illégalités et irrégularités' qui ont conduit à l'invalidation du scrutin du 8 août ne se reproduisent pas », a détaillé Raila Odinga.

« Tout indique que l'élection prévue le 26 octobre prochain sera pire que la précédente », a-t-il ajouté, estimant que son retrait implique que le prochain scrutin doit être annulée et qu'un nouveau processus électoral doit être organisé à une date ultérieure.


Y.R.Nz.



United Bank for Africa... Africa's global bank
 Félicite le Président du Groupe UBA,
 Fondateur de la Fondation Tony Elumelu
 et Promoteur de l'Africapitalisme
M. Tony O. Elumelu, CON
 pour l'organisation par sa Fondation du
plus grand rassemblement d'entrepreneurs
 qui aura lieu à Lagos au Nigéria du 13 au 14 octobre 2017




UBA, promoteur des entrepreneurs africains est fière d'être associée à cette initiative.



Visitez www.tonyelumelufoundation.org pour en savoir plus et suivre la diffusion de rémission en direct. Vous pouvez participer et suivre en direct le forum avec **#TEFForum2017**
 Scannez ce Code QR pour suivre **#TEFForum2017**.

• L'Afrique • New York • Londres • Paris


INSTITUT FRANÇAIS DU CONGO



L'Institut français du Congo et les Dépêches de Brazzaville présentent en présence de

Yann Arthus-Bertrand

SALLE SAVORGNAN




HUMAN

ENTRÉE LIBRE
 DANS LA LIMITE DES PLACES DISPONIBLES

année : 2015, durée : 2h20, genre : documentaire
 La projection sera suivie d'un débat

MERCREDI 11 OCTOBRE - 18H30



IMPRIMERIE DU BASSIN DU CONGO

Un outil industriel performant rapide.

OFFSET NUMÉRIQUE SÉRIGRAPHIE PELLICULAGE DOS CARRÉ COLLÉ CONCEPTION GRAPHIQUE



UNE LARGE GAMME DE PRODUITS



PRESSE
 Quotidiens
 Hebdomadaires
 Mensuels
 Numéros spéciaux...

OFFSET
 Chemises à rabat
 Magazines
 Livres
 Dépliants
 Documents administratifs
 Calendriers
 Flyers
 Affiches
 Divers

Calendriers Flyers, Affiches

+242 06 951 0773
 +242 05 629 1317
imp.bc@adiac-congo.com

84, boulevard Denis-Sassou-N'Guesso
 Brazzaville - République du Congo

CRÈMES GLACÉES



Nos crèmes glacées sont faites maison

VANILLE
PISTACHE
ANANAS
CITRON
FRAISE

BANANE
CAFÉ
CHOCOLAT
STRACCIATELLA
AMARENA

MAYA MAYA

Parfum Grand Marnier et Paillettes d'Or

UNE BOULE · 2 500 FCFA | DEUX BOULES · 5 000 FCFA | TROIS BOULES · 7 000 FCFA
SUPPLÉMENT CHANTILLY, SAUCE CHOCOLAT, COULIS · 1 000 FCFA



PEFACO HOTEL MAYA MAYA

AÉROPORT INTERNATIONAL DE BRAZZAVILLE





Entreprise régie par le code CIMA

COMMUNIQUE

La société Assurances et Réassurances du Congo (ARC), informe l'ensemble de la population congolaise qu'elle procède actuellement au paiement des dossiers sinistres.

À cet effet, il est demandé à toute personne (assuré, victime et/ou tiers) qui reconnaît avoir un dossier sinistre non encore payé par l'ARC, de se présenter pour son indemnisation, dans les agences de Brazzaville sise Avenue Amilcar Cabral.

Tél: 04 445 10 04, 05 572 37 42, 05 507 96 84 et 06 970 15 35 et

de Pointe-Noire sise 129, avenue Fayette TCHITEMBO,
Tél: 05 701 63 36 et 22 281 40 67.

NB: se munir, si possible de sa pièce d'identité et de la photocopie des pièces pouvant faciliter la recherche du dossier.

Fait à Brazzaville, le 26 septembre 2017

La Direction Générale



Direction Générale : Avenue du Camp-Brazzaville R.C. Tél : (242) 22 281 16 90 BP 14524
Agence BV : Avenue Amilcar Cabral TEL : (242) 22 281 53 89/ 22 281 10 90
Agence P/N : N° 129 Avenue Fayette Tchitembo - TEL : (242) 22 281 40 67/ 94 12 88
S.A au capital de 4.000.000.000 - R.C.M : 10/2122 - N.U.I : M3005130600474139
E-mail : arc@arc-congo.cg
www.arc-congo.cg

RADIATION AU R.C.C.M

Radiation en date du 30/09/2017

Immatriculation principale au RCCM en date du
16/07/2013

N° de registre du commerce : CG / PNR / 13 B 1019

Raison sociale ou dénomination :

SOCIETE « REINE SERVICES »

Sigle :

Forme : Société à Responsabilité Limitée Unipersonnelle

Adresse du siège social : 101, Avenue Marien Ngouabi,
Immeuble Nguelet. KM4 Pointe-Noire / CONGO

World leader solution crée

vosre entreprise en 48 heures.

Registre de commerce et du crédit mobilier en 24h.

SCIEN et SCIENT en 48h NUI une semaine après.

Vend ferme à Ngoyo 2023 m² avec titre foncier.

Téléphone : 06 562 15 15

NOUS AVONS PENSE A VOUS !

Formations professionnelles de qualité à votre portée

**100%
pratique**



Début des formations : 16 oct. 2017
Inscription à partir 02 oct.2017: 10 000F

**Maintenance - Réseau informatique & Internet
Linux & Windows Server - Sécurité informatique
Programmation - Gestion projet - Bureautique**

Choisissez vos jours

- **lundi à vendredi**
- **samedi à dimanche**

Choisissez votre formation

- **en groupe**
- **ou personnalisé**

Prix abordable

35 000 à 75 000 F/mois



06 621 45 25 / 05 345 78 62

E-mail : kdcomputer2011@gmail.com

849, rue Voula Plateau des 15 ans (vers la pharmacie Jagger) Brazzaville - Congo /

FMI

La reprise fragile de la croissance se confirme en Afrique

Le Fonds monétaire international (FMI) a confirmé mardi sa prévision de croissance à 2,6% pour l'Afrique subsaharienne en 2017 mais souligné la fragilité récurrente des deux moteurs économiques du continent, le Nigeria et l'Afrique du Sud.

Le produit intérieur brut (PIB) des 45 pays de la région devrait continuer à progresser l'année prochaine à hauteur de 3,4%, selon les dernières estimations de l'institution.

«Au-delà du court terme, la croissance (économique) devrait augmenter progressivement mais à un niveau à peine supérieur à celle de la population», écrit l'institution financière, qui insiste sur la persistance des «risques de ralentissement» pesant sur les principales économies de la région.

En 2016, le taux de croissance de la région s'est établi à 1,4%, ralenti par le bas niveau des cours des matières premières. Le Nigeria, un des deux principaux pays pétroliers d'Afrique subsaharienne avec l'Angola, devrait péniblement sortir cette année de la récession qu'il a traversée en 2016 à cause de la baisse des prix de l'or noir et des perturbations qui ont affecté sa production.

Son PIB devrait enregistrer une hausse de 0,8% en 2017 et de 1,9% en 2018, selon le FMI. La croissance de l'autre géant continental, l'Afrique du Sud, au ralenti depuis plusieurs années, devrait se poursuivre sur le même rythme avec +0,7% cette année et +1,1% la suivante, anticipe le FMI.

«Malgré des prix des matières premières plus favorables et une forte production agricole (...), l'incertitude politique pèse sur la confiance des consommateurs et des investisseurs», note le FMI en référence aux scandales de corruption à répétition qui touchent la fin du second mandat du président Jacob Zuma.

Après une croissance négative en 2016 (-0,7%), l'Angola doit lui passer dans le vert cette année avec une croissance de 1,5% et de 1,6% en 2018 grâce à un rebond de sa production pétrolière, ajoute l'institution.

Plus généralement, l'avenir des pays importateurs d'or noir d'Afrique subsaharienne s'annonce meilleur que celui de leurs voisins producteurs, avec une prévision de croissance de +3,9% en 2017 et de +4,4% en 2018, note le FMI.

Parmi les plus performants en perspective en 2017 figurent la Côte d'Ivoire (+7,6%), le Sénégal (+6,8%), l'Éthiopie (+8,5%) et la Tanzanie (+6,5%). La République démocratique du Congo (RDC) devrait, pour sa part, se contenter de +2,8% cette année.

Agence France-Presse

RENDEZ-VOUS MONDIAL DE L'ÉDITION

Angela Merkel et Emmanuel à Francfort pour célébrer le livre

Emmanuel Macron et Angela Merkel ont inauguré mardi la foire du livre de Francfort, dont la France est l'invitée d'honneur. Mercredi sera remis le prix des Cinq Continents de l'OIF.

La France, pays invité pour la première fois depuis 1989, y sera en force avec près de 200 auteurs de l'Hexagone mais aussi des pays francophones, dont Michel Houellebecq, le prix Nobel J.M.G. Le Clézio, l'auteur de best-sellers Michel Bussi ou le Franco-Congolais Alain Mabanckou.



Emmanuel Macron et Angela Merkel (DR)

Les deux dirigeants ont eu un court entretien bilatéral avant d'ouvrir ensemble, en fin de journée, le premier rendez-vous mondial de l'édition, avec plus de 7.150 exposants issus de 106 pays réunis jusqu'au 15 octobre. Cette présence «symbolise la proximité entre l'Allemagne et la France, et leur engagement pour une Europe forte et unie», s'est félicité le directeur de la foire, Juergen Boos.

Promouvoir la langue française à l'international

Le français est la deuxième langue la plus traduite en Allemagne comme dans le monde, loin après l'anglais. Et Emmanuel Macron entend réaffirmer à Francfort sa volonté de promouvoir davantage à l'international la langue française, dont «le potentiel» est «immense».

De fait, le nombre de francophones devrait augmenter de 275 millions aujourd'hui à près de 700 millions d'ici 2050, majoritairement en Afrique, selon l'Organisation internationale de la francophonie (OIF) qui décernera officiellement mercredi matin le prix des Cinq Continents à Yamen Manai pour son roman «L'Amas ardent».

Remis par l'administrateur de l'OIF, Adama Ouane, sur le pavillon d'honneur de la Foire du livre de Francfort, le prix des Cinq Continents doté d'un montant de 10.000 euros, met en lumière des talents littéraires reflétant l'expression de la diversité culturelle et éditoriale en langue française sur les cinq continents. Le roman de Yamen Manai publié par les Éditions Elyzad (Tunis) a fait l'objet d'une sélection rigoureuse effectuée parmi 122 ouvrages passés au crible des cinq comités de lecture de l'OIF : l'Association « Culture elongo » (Brazzaville-Congo), l'Association du Prix du Jeune écrivain francophone (Muret, France), l'Association des écrivains du Sénégal (Dakar-Sénégal), le Collectif d'écrivains de Lanaudière (Canada-Québec) et l'Association « Passa Porta » (Bruxelles, Belgique).

La Sonate à Bridgetower d'Emmanuel Dongala avait été également retenue parmi les dix finalistes des comités de lecture.

C'est Émilie Eyal, responsable de la Librairie Les Manguiers (groupe ADIAC - Les Dépêches de Brazzaville) qui représente le Comité de lecture congolais Culture Elongo présidé par Jean-Blaise Bilombo Samba.

Bénédicte de Capèle avec AFP

JOURNÉE INTERNATIONALE DE LA FILLE

La communauté internationale se souvient des besoins et droits fondamentaux de la fille

Dans l'esprit de mettre en lumière les besoins et les problèmes que font face les filles pendant leur petite enfance, la communauté internationale, commémore le mercredi 11 octobre, la journée internationale de la fille. Le thème choisi est : « Autonomisation des filles avant, pendant et après une crise ».

En effet, selon les organisateurs de cette journée, le thème choisi pour l'année 2017 marque le point de départ d'un effort porté à l'échelle mondiale pour attirer l'attention et répondre aux défis que rencontrent les filles avant, pendant et après une crise dans un pays. D'autant plus, le monde compte aujourd'hui environ un milliard de filles. Et, alors qu'elles représentent une source d'énergie et de créativité, des millions de ces filles vivent actuellement dans des situations d'urgence remarquable. « *c'est pourquoi, nous devrions œuvrer sans relâche leurs défis et faire en sorte que les filles puissent avoir un avenir meilleur sans discrimination. Car, elles constituent aussi une source importante de créativité* », a souligné l'un des organisateurs. Par ailleurs, selon un rapport publié par l'ONU, au cours des 15 dernières années, la communauté internationale a fait des progrès significatifs dans l'amélioration de la vie des filles, notamment pendant leur petite enfance. Car, en 2015, les filles, plus précisément celles de la génération de la première décennie, ont eu des opportunités à s'inscrire à l'école primaire, d'être vaccinées et n'ont pas trop subi les problèmes de santé et de nutrition que ne l'étaient les générations précédentes.

Evoquant les grands problèmes qu'il faut énumérer lors de cette journée dédiée à l'avenir des filles, l'un des responsables de l'ONU a reconnu que malgré le fait que les investissements portant sur la question des filles ont été insuffisants pour relever les défis auxquels elles sont confrontées au niveau mondial, notamment quand elles entrent dans la deuxième décennie de leur vie, ces jeunes filles ont des défis que nous devrions relever à savoir : l'obtention d'un enseignement secondaire supérieur de qualité; échapper au mariage des enfants; recevoir des informations et des services liés à la puberté et à la santé reproductive; se protéger contre les grossesses non désirées et les maladies sexuellement transmissibles, ainsi que la violence basée sur le sexe.

Notons qu'en dehors du concept de l'autonomisation des filles choisi comme thème principal pour cette journée, les participants aborderont aussi la question liée à l'exercice de leurs droits fondamentaux.

Rock Ngassakys

DISTINCTION

L'ICAN reçoit le Prix Nobel de la paix 2017

Pour avoir été l'un des acteurs majeurs qui a poussé à l'adoption par 122 pays du traité sur l'interdiction des armes nucléaires, la Campagne internationale pour l'abolition des armes nucléaires (ICAN) a reçu, le week-end dernier, le Prix Nobel de la paix 2017.

Félicitant cette organisation qui milite et multiplie des stratégies pour la mise en place d'un instrument juridiquement contraignant, capable d'interdire l'utilisation des armes nucléaires et conduire à leur élimination totale au plan mondial, le secrétaire général de l'ONU, António Guterres a déclaré, « *Nous devons tous comprendre que cette question doit nous interpeller et être traitée en urgence. Car, elle influence négativement et menace l'humanité tout entière. Donc, il est temps de mettre fin à cette menace nucléaire* ».

Parlant des éléments ayant permis à l'ICAN d'obtenir cette distinction qu'il juge très importante, le responsable de l'ONU a invité les Etats et les gouvernants à prendre leurs responsabilités et de contribuer à cette lutte pour l'élimination de ces armes destructrices. « *L'attribution du Prix Nobel de la paix 2017 à l'ICAN est une illustration et un signe majeur qui doit nous encourager à mener une action commune et concertée pour cette lutte* », a souligné la représentante de l'ONU pour les affaires de désarmement (UNODA), Izumi Na-



kamitsu avant de préciser que ce prix récompense le travail fait par l'ICAN. Et, son objectif principal est d'attirer l'attention de la communauté internationale sur les conséquences humanitaires catastrophiques de toute utilisation d'armes nucléaires.

Par ailleurs, pour Izumi Nakamitsu, ce prix reconnaît également une fois de plus, le rôle vital et indispensable de la société civile dans la progression de nos aspirations communes à savoir : la paix, la sécurité et la promotion d'un monde exempt d'armes nucléaires. D'autant plus, cette distinction de l'ICAN arrive à un moment où le monde fait face aux événements qui risquent de conduire le monde vers des situations très délicates et périlleuses. Ceci, à cause de l'utilisation croissante d'armes nucléaires.

Cependant, le secrétaire exécutif de l'Organisation du traité d'interdiction complète des essais nucléaires (Oitec), Lassina Zerbo, a pour sa part indiqué que le traité d'interdiction complète des essais nucléaires

constitue une voie importante et pratique qui nous conduira vers un monde exempt d'armes nucléaires. « *Le Prix Nobel décerné à l'ICAN est un appel à la responsabilité mondiale et au besoin. Parce qu'il faut renforcer la diplomatie pour la paix* », a-t-il ajouté, tout en signifiant qu'il existe une inquiétude réelle et croissante quant à cette menace vis-à-vis de l'humanité. Une menace posée par l'existence continue d'armes nucléaires. « *Environ quinze mille armes nucléaires sont encore existantes dans le monde. Ceci contraint des millions de personnes à vivre dans la peur des activités dangereuses et déstabilisantes. Ce prix de l'ICAN servira à inspirer un nouvel élan, un dialogue et encouragera les Etats à considérer le désarmement comme moyen de prévenir les conflits, de réduire les tensions internationales et de parvenir à une paix et à une sécurité durables* » a-t-il conclu.

R.Ng.

MÉDIAS

FFJ relève un mois d'octobre sombre pour les journalistes

Pour cette ONG de promotion et de défense de la liberté de la presse, la RDC est en train sciemment ou inconsciemment de s'affirmer comme une terre prédatrice de la liberté de la presse.

L'organisation de défense et de promotion de la liberté de la presse Freedom for journalist (FFJ) a noté que le mois d'octobre est considérablement sombre pour les journalistes exerçant sur le territoire de la RDC. LONG a noté, pour cette période, diverses typologies de violations du droit d'accès aux sources d'information pour les journalistes et le droit à l'information reconnu au public.

Selon cette association, à la première semaine du mois d'octobre, Jules Butu, directeur de la radio Voix de votre communauté (VVC), station privée émettant à Tshikapa, dans la province du Kasai, a été l'objet, le 6 octobre, d'un mandat de comparution du parquet de grande instance de Tshikapa à la suite de la plainte d'un élu local qui le poursuit pour diffamation. Alors que Cikuru Mihigo, journaliste à la Radio Mugote, une station émettant sur Idwji, une île située dans la province du Nord-Kivu, a été interpellé, début octobre 2017, par un agent local de l'Agence nationale des renseignements (ANR) qui lui reproche de détenir un ordre mission autre que celui émis par l'ANR. « Il a été libéré vingt quatre heures plus tard, soit le 5 octobre contre paiement d'une caution de 80 dollars américains », a regretté FFJ dans son monitoring du 10 octobre.

Cette organisation a également relevé qu'un autre journaliste, Chadrack Majaliwa, est donné pour

disparu, un jour avant l'interpellation de Chukuru Mihigo, soit le 4 octobre. Il est le reporter pour le compte de Radio Ngoma Amani, une station émettant à cheval entre Tanganyika et Baraka, deux localités situées à Fizi, une cité située à 200 km de Bukavu, capitale de la province du Sud-Kivu. FFJ a souligné que les auteurs de l'enlèvement du journaliste ne sont, jusque-là, pas identifiés mais une présence des éléments des Forces armées de la RDC dans le voisinage de la radio avait été signalée. Alors que Médard Lwango Msafiri et Useni Ndixy, deux journalistes à Radio Baraka, une autre station émettant à Fizi, ont été interpellés par des éléments identifiés comme membres des Fardc. « Lwango a été interpellé en pleine présentation du journal le lundi 2 octobre 2017 au moment où il diffusait la déclaration d'un chef coutumier sur la présence d'une milice locale qui appuierait l'armée régulière aux prises avec une autre milice », a précisé FFJ.

Pour cette ONG de promotion et de défense de la liberté de la presse, l'Est comme le centre de la RDC ressemblent au Kidal malien avec leurs milices comme le Mouvement pour l'unicité du Jihad en Afrique de l'Ouest et le Mouvement pour la libération de l'Azawad. « C'est une sorte de terre sans loi et où le journaliste paye le plus lourd tribut, victime de l'excès de zèle des détenteurs de la puissance publique. La RDC est en train sciemment ou inconsciemment de s'affirmer comme une terre prédatrice de la liberté de la presse », a souligné FFJ.

Lucien Dianzenza

ENJEUX POLITIQUES

Moïse Katumbi, retour programmé au mois de décembre

Depuis son exil, l'ancien gouverneur du Katanga promet de rentrer au pays d'ici la fin de l'année, période à laquelle est censée se tenir une présidentielle de plus en plus hypothétique sur fond d'une tension sociale grandissante.

« Le seul homme dont Kabila a peur dans le pays c'est moi ». Cette phrase sibylline prononcée par l'ex-gouverneur du Katanga alors qu'il participait lundi à Londres à un panel de discussions sur l'Afrique organisé par Finance Times Africa Summit fait jaser. Le richissime homme d'affaires a fait preuve d'une prétention qui laisse pantois tous ceux qui, pour une raison ou une autre, doutent encore de son statut d'opposant. Face aux journalistes, l'ex-allié de Kabila passé à l'opposition depuis septembre 2015 se veut optimiste pour la suite des événements, surtout par rapport à sa candidature déclarée à la présidence de la République. Il croit dur comme fer qu'il parviendra à son objectif de diriger la RDC qui, malheureusement, « perd chaque jour, chaque minute, chaque seconde que M. Kabila est en fonction » alors que son mandat est terminé. Le candidat G7-AR à la présidentielle compare l'actuel chef de l'État à « une sorte de machine qui fait perdre du temps et des opportunités à la RDC ».

Si jamais il accédait à la magistrature suprême via des élections qu'il espère libres, transparentes et démocratiques, il promet de développer la RDC en misant notamment sur le secteur privé, seul levier susceptible de rendre



Moïse Katumbi

le pays fort. « Si je gagne l'élection, j'ai besoin de changer ce pays, d'inviter tous les investisseurs à venir nous aider à construire notre pays », a-t-il déclaré. Il se dit, par ailleurs, prêt à défendre les intérêts du pays en tant que président. Toutefois, si l'hypothèse de remporter la présidentielle se vérifie, Moïse Katumbi promet de ne pas se venger de Joseph Kabila et mettrait volontiers une croix sur toutes les poursuites éventuelles à son encontre. « J'ai pour but de changer la RDC et non de poursuivre Joseph Kabila », a-t-il lancé tout en annonçant son retour en RDC au mois de décembre prochain. Rappelons que l'ex-gouverneur du Katanga vit entre la Belgique et la France après avoir été condamné à trois ans de prison

dans une affaire immobilière qualifiée par les évêques catholiques de « mascarade » dans un rapport confidentiel. Et d'après le gouvernement qui a exclu toute possibilité d'élargissement à son égard dans le cadre de la décrispation politique recommandée dans l'accord du 31 décembre, Moïse Katumbi devra répondre des faits à sa charge devant la justice. En annonçant pour décembre son retour au pays après plusieurs reports, l'exilé politique sait sur quoi s'en tenir. Son arrestation n'est donc pas à écarter une fois qu'il foulera ses pieds sur le territoire national. À moins que les autorités politico-judiciaires en décident autrement. Dossier à suivre.

Alain Diasso

KINSHASA

Une taxe obligatoire pour lutter contre l'insalubrité

L'imposition préconisée par le gouverneur de la ville, André Kimbuta Yango, sera incluse dans le prix de la bouteille d'eau vendue dans la capitale ainsi que dans la facture d'eau consommée par des Kinois.

Le gouverneur de la ville-province de Kinshasa, André Kimbuta Yango, a prôné l'institution d'une taxe pour lutter contre l'insalubrité dans la mégapole congolaise. Dans les propositions de l'autorité urbaine faites au cours d'une réunion tenue le 9 octobre entre les membres du gouvernement provincial et ceux du ministère de l'Économie, cette imposition d'environ 50 francs congolais (FC) devrait être incluse dans les prix des bouteilles d'eau commercialisées à Kinshasa.

Justifiant cette proposition, le maire de la capitale congolaise a noté que la question de l'assainissement de la ville de Kinshasa concernait tous les Kinois. Pour André Kimbuta, tout le



Radio Okapi Ph. Jean Bonnerge

monde contribue à l'insalubrité de Kinshasa en achetant des produits dans des sacs en plastique ou en consommant de l'eau

conditionnée dans des bouteilles en plastique. « Les rivières de la ville de Kinshasa sont toutes remplies des papiers en plas-

Des immondices dans une décharge à Kinshasa tique », a-t-il fait savoir, notant que le curage de ces rivières exigerait des engins et du carburant, donc de l'argent.

Le gouverneur de la ville-province a, à cet effet, proposé que les prix de la bouteille d'eau et des factures d'eau consommée à Kinshasa soient revus à la hausse. Pour André Kimbuta, la bouteille d'eau qui se vendait à 500 FC soit devrait désormais coûter 550 FC alors que la facture d'eau des Kinois devrait être augmentée de 30 à 50 FC. « Les 50 FC, c'est une manière pour vous de contribuer à l'assainissement de la ville. Si nous ne savons pas atteindre tout le monde avec les bouteilles d'eau, nous savons au moins que la Régideso peut atteindre tout le monde », a expliqué le gouverneur. Il est, par ailleurs, noté que pour être intégrée prochainement dans les structures des prix appliqués dans la capitale congolaise, la proposition du gouverneur André Kimbuta sera approfondie par les experts de la ville-province et du ministère de l'Économie.

L.D.

COOPÉRATION STRUCTURELLE

Une délégation RD-congolaise à Washington

Les officiels séjournent sur le territoire américain pour participer aux assemblées annuelles du Fonds monétaire international (FMI) et de la Banque mondiale (BM). Selon le programme communiqué à la rédaction, les travaux s'étendront du 9 au 15 octobre.

Chaque année, les institutions de Bretton Woods organisent leurs assemblées générales à leur siège mondial, aux États-Unis d'Amérique. Pour la petite explication, il s'agit des rencontres annuelles des conseils des gouverneurs du FMI et de la BM. Comme à l'accoutumée, les participants sont venus de divers horizons. Il y a les dirigeants du secteur public, en l'occurrence les banques centrales, les ministères des Finances et du Développement et du secteur privé. D'autres acteurs comme les représentants des organisations de la société civile et les experts issus essentiellement des milieux universitaires prennent également une part active à ces travaux.

Enjeux et défis de développement
Les thèmes évoqués tournent autour des grands dossiers mon-

diaux, dont la conjoncture économique mondiale actuellement morose, la lutte contre la pauvreté, le développement économique et enfin l'efficacité de l'aide internationale. Bien entendu, la liste n'est pas exhaustive. Ce genre d'évènement a abouti parfois à des révélations. Il y a, par exemple, le fameux rapport conjoint de la Banque africaine de développement et de l'ONG Global Financial Integrity qui a contribué à changer quelque peu l'image que l'on se fait de l'Afrique comme un continent éternellement assisté par la communauté internationale. Selon le rapport, des capitaux situés dans la fourchette de 597 et 1400 milliards de dollars américains USD sont sortis de l'Afrique sur une période couvrant au moins trente ans, soit entre 1980 à 2009. Toutefois, au-delà des échanges, les assemblées annuelles ont donné lieu à plusieurs manifestations comme les séminaires, les zooms régionaux et autres conférences de presse. Les sujets de prédilection abordés en marge des travaux sont liés au développement international, à l'économie mondiale

et au système financier mondial. Pour cette année, les travaux se tiennent à Washington.

Participation de la RDC

Conduite par le ministre des Finances, Henri Yav Mulang, la délégation a quitté le territoire RD-congolais, depuis le 7 octobre, pour Washington aux États-Unis d'Amérique. Elle est constituée, en dehors de l'argentier national, du gouverneur de la Banque centrale du Congo, Deo Gratias Mutombo, et du conseiller principal au Collège économique et financier du cabinet du président de la République, Firmin Koto Ey'Olanga. Kinshasa compte profiter de l'occasion pour évoquer l'intérêt que le pays porte au nécessaire renforcement de la coopération surtout avec le FMI, dont il a d'ailleurs sollicité des appuis budgétaires sans obtenir de réponse positive, du moins pour l'instant. Henri Yav Mulang va préconiser un renforcement des liens de coopération pour réduire le choc provoqué par la baisse des prix des matières premières sur l'économie nationale.

Laurent Essolomwa

COOPÉRATION

Kinshasa hausse le ton face à ses partenaires chinois

Après plusieurs reports, le gouvernement central n'autorisera plus la Sino-congolaise des mines (Sicomines) à exporter du cuivre et du cobalt sans une transformation locale désormais obligatoire. Preuve d'une détermination totale, au moins 68 camions de la compagnie minière ont été empêchés de décharger leurs cargaisons pour les formalités d'exportation.

Pour la petite histoire, la Sicomines est le résultat d'un partenariat stratégique entre la RDC et un groupement d'entreprises chinoises. Il ne s'agit nullement d'un partenariat du genre public-privé même si son principe a été plutôt ingénieux au moment où le pays avait besoin de mobiliser des financements extérieurs importants pour lancer les travaux dans le domaine des infrastructures. La Chine à travers ses entreprises a accepté d'accompagner le gouvernement de la RDC dans de nombreux projets, dont la modernisation et l'élargissement des grandes artères de la capitale.

Le partenariat a essuyé des critiques acerbes de certains partenaires traditionnels dont la Banque mondiale. Cette dernière craignait que le pays ne s'endette lourdement après l'effacement de sa dette dans le cadre du programme PPTE. À travers un accord conclu en 2007, mieux identifié par l'ap-

pellation « Contrats chinois », la RDC a obtenu des financements chinois pour ses infrastructures (routes, hôpitaux) en échange de l'exploitation de ses minerais. Le partenariat a produit la Sicomines, une entreprise minière détenue en majorité par le Chinois Sinohydro corp et China Railway construction corp. Les bénéfices de cette entreprise minière devaient servir à rembourser les financements octroyés par la partie chinoise. Après avoir accumulé un certain retard dans le démarrage de ses activités, la Sicomines a commencé à exporter récemment. L'on estime qu'elle a exporté presque le quart des concentrés de cuivre et 5 % des cathodes de cuivre en 2016, selon Blomberg cité par nos confrères d'Écofin. Actuellement, la partie congolaise appelle à la pleine application de la convention qui a donné naissance à la Sicomines.

En effet, il était prévu la production de 400 000 tonnes de cuivre transformés sur une période de trois ans. Kinshasa tient à la stricte application des termes de la convention. Toutefois, des raisons sont avancées par les experts chargés de la supervision du projet. Il y a, en première place, le problème du déficit énergétique pour effectuer cette transformation localement. Ce point est souvent évoqué par l'ensemble des opérateurs du secteur minier. L'on se rappelle

même des dures négociations pour amener du courant de l'étranger sur demande des miniers de l'ex-Katanga. L'idée était de répondre ainsi à un besoin croissant d'énergie. Il se trouve que la Sicomines doit trouver plus de 150 MW supplémentaires. Un projet de construction d'un barrage hydroélectrique est en bonne voie, sur financement des principaux actionnaires. Il coûtera plus de 600 millions de dollars américains USD et devra produire quelques 240 MW.

Par ailleurs, l'on reconnaît malgré tout des retards dans la mise en œuvre de plusieurs projets par la Sicomines. Cependant, les pourparlers en cours devraient permettre de débloquer rapidement la situation. Nombre d'experts rappellent que cette décision d'interdiction des tonnages de cuivre et cobalt non transformés n'est pas une première en soi mais elle a souvent brillé par l'absence de suivi du gouvernement central. Cette situation révèle un besoin des autorités congolaises de booster les recettes minières, d'autant plus que les prévisions sont plutôt encourageantes. Si le projet porte ses fruits, la RDC peut espérer négocier le renouvellement des crédits surtout en cette période difficile. L'on parle actuellement d'une vingtaine de projets d'infrastructures avec les Chinois sur l'étendue du territoire national.

L.E.

CÉLÉBRATION

L'Égypte a fêté le 44e anniversaire de la Grande victoire d'octobre

L'évènement est lié à la victoire des Forces armées égyptiennes du 6 octobre 1973.

La République arabe d'Égypte a célébré, le 6 octobre, le 44^e anniversaire de la victoire des Forces armées égyptiennes du 6 octobre 1973. À Kinshasa, l'ambassade de cet État ami de la RDC a, cette occasion, organisé une réception qui a permis à l'ambassadeur Youssry Khalil et l'attaché militaire Dear Eldin Ahmed d'expliquer à leurs invités parmi lesquels quelques membres du gouvernement congolais et du corps diplomatique accrédité en RDC, les officiers supérieurs et des officiers des Fardc, la communauté égyptienne vivant en RDC et le contingent égyptien de la Monusco, le sens que leur pays, l'Égypte, accorde à cet évènement. Pour l'ambassadeur de la République arabe d'Égypte en RDC, Youssry Khalil, cette célébration rappelle une page immortelle dans l'histoire de l'Égypte, où la guerre d'octobre restera un symbole de la grandeur et de la volonté de l'Égypte. « Elle symbolise la détermination des Égyptiens et leur adhésion à leur dignité nationale. Le souvenir de la victoire restera une preuve renouvelée de la grandeur de nos forces armées et du courage et du sacrifice de ses héros », a-t-il expliqué.

L'Égypte fête ses enfants

À en croire le diplomate égyptien, l'Égypte rend, à ce jour, un hommage aux hommes de ses forces armées. « Nous rendons hommage à leur détermination. Nous ne pouvons pas oublier les martyrs qui ont offert leur sang pour l'Égypte », a souligné Youssry Khalil, en notant que l'Égypte et son peuple étaient aujourd'hui fiers d'une génération du peuple égyptien qui a refusé d'accepter la défaite de 1967. « Ils ne se sont pas rendus ni affaiblis, mais se sont tenus derrière leur armée et ont pris beaucoup de sacrifice pour retrouver leur terre occupée », a noté l'Ambassadeur.

Une paix protégée par la force

Dans son mot de bienvenue, l'ambassadeur Youssry Khalil a rappelé que le chemin de la paix est devenu pavé après ce jour mémorable du 6 octobre et l'Égypte a retrouvé sa dignité par cette victoire. Notre slogan est, a-t-il fait savoir, que nous avons une paix protégée par la force. Pour le diplomate égyptien, la paix est la véritable garantie de la sécurité et de la stabilité des États du Moyen-Orient et de leurs peuples. Souhaitant que cette paix ouvre aux pays et aux peuples de la région une nouvelle page pour la paix, la sécurité, la coexistence et la stabilité, l'ambassadeur Youssry Khalil a noté que la paix israélo-égyptienne a présenté un exemple honorable

d'une paix juste qui peut être appliquée aux autres traces de la paix. À l'en croire, la République arabe d'Égypte poursuit, quant à elle, ses efforts avec tous les partis régionaux et internationaux pour parvenir à une paix globale, juste et honorable.

Circonscrivant cette cérémonie, l'attaché militaire de l'Égypte, Dear Eldin Ahmed, a rappelé que cette guerre du 6 octobre 1973 avait pour objectif de récupérer le territoire égyptien. À l'en croire, cette stratégie militaire appliquée par les Forces armées égyptiennes, qui a conduit à la victoire au cours de cette guerre d'octobre 1973, est à ce jour enseignée dans tous les instituts militaires dans le monde. « La bravoure et la combativité des militaires égyptiens ont sécurisé les frontières de l'Égypte et dissuadé les ennemis à travers les âges », a-t-il affirmé. Notant que les Forces armées égyptiennes ont toujours tenu compte de la volonté du peuple, l'attaché militaire Dear Eldin Ahmed en a pris pour exemple le rôle de premier plan joué par l'armée lors des deux révolutions de 25 janvier 2011 et 30 janvier 2013. « La présence de nos vaillants militaires, à côté du peuple égyptien, a empêché que le pays ne sombre dans le chaos et l'effondrement des institutions de notre pays », a-t-il dit, soulignant que maintenant, le peuple égyptien était entré dans une nouvelle phase vers son développement et sa prospérité, en mettant en place des projets stratégiques tels que le développement de l'axe du Canal de Suez et la récupération de 600 mille hectares, la construction de 500 mille logements pour les jeunes, le développement du réseau de routes nationales ainsi que la création d'une capitale administrative, ainsi que le développement des capacités des Forces armées égyptiennes, qui font face à une guerre acharnée contre le terrorisme.

Pour l'attaché militaire, l'armée égyptienne est aujourd'hui l'une des plus grandes armées du monde. Elle joue, a-t-il dit, un rôle important pour la stabilité et la sécurité au niveau mondial, grâce à sa participation internationale au sein des Nations unies et l'Union africaine. Notant les liens historiques entre l'Égypte et la RDC, Dear Eldin Ahmed a rappelé que ces deux pays coopèrent dans plusieurs domaines. « L'Égypte a participé à la première opération de maintien de la paix au Congo en 1960. Plus de 30 mille soldats égyptiens ont participé dans 37 missions des Nations unies dans 24 pays. Actuellement, plus de deux mille militaires et policiers égyptiens participent à neuf missions des Nations unies », a-t-il dit.

Lucien Dianzenza

BENI

Deux casques bleus tués dans l'attaque d'une base de l'ONU

Deux casques bleus ont été tués lundi dans l'est de la République démocratique du Congo (RDC) lors d'une attaque attribuée aux rebelles musulmans ougandais des Forces démocratiques alliées (ADF).

Deux casques bleus ont été tués lundi dans l'est de la RDC lors d'une attaque attribuée aux rebelles musulmans ougandais des ADF, qui auraient aussi tué samedi une vingtaine de civils, a annoncé la Mission de l'ONU en RDC (Monusco). Les casques bleus ont repoussé une attaque lancée à 05h30 (03h30 GMT) par des «éléments présumés» des ADF contre une base de la Monusco à Mamundioma, dans le territoire de Beni, l'une des divisions administratives de la province du Nord-Kivu.

«D'après les premières informations rapportées, deux casques bleus auraient trouvé la mort et plusieurs autres seraient blessés. Les casques bleus blessés ont été évacués vers Goma pour y recevoir des soins médicaux», a indiqué la Monusco lundi soir dans un communiqué. «La Monusco a immédiatement déployé des renforts, notamment une force de réaction rapide et des hélicoptères d'attaque». Le secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, condamne les attaques dans lesquelles «deux Casques bleus de



Tanzanie» ont été tués et «18 Casques bleus blessés», a déclaré dans un communiqué publié lundi soir à New York son porte-parole, Stéphane Dujarric.

«Le secrétaire général appelle les autorités congolaises à enquêter rapidement sur ces événements et à traduire leurs auteurs devant la justice», a ajouté le porte-parole. Les ADF sont aussi accusées d'avoir attaqué samedi une dizaine de taxis-motos sur la route entre Kamango et Mbau. «Une vingtaine de personnes sont portées disparues. Nous ne

savons pas si elles sont mortes ou détenues par ces ADF», avait déclaré dimanche à l'AFP l'administrateur du territoire de Beni, Amisi Kalonda. «D'après les premières informations disponibles, une vingtaine de civils auraient été tués», avance la Monusco. «Je condamne fermement ces lâches attaques contre la population civile et les soldats de la paix des Nations unies dans la région de Beni», a déclaré le patron de la Monusco, Maman Sidikou.

Des combats opposent aussi les ADF à l'armée congolaise. «De-

puis quelques jours, les forces armées de la RDC intensifient les opérations militaires destinées à neutraliser de manière définitive les terroristes de l'ADF», a indiqué lundi soir l'état-major dans un communiqué lu à la télévision d'État RTNC. «A l'heure qu'il est, nos forces qui opèrent de manière professionnelle continuent des opérations musclées afin de neutraliser l'ennemi». Deux personnes avaient été tuées mi-septembre dans des combats entre les soldats congolais et les ADF, près de Beni. Rebelles musul-

mans ougandais présents dans l'est de la RDC depuis 1995, les ADF sont accusés par le gouvernement congolais et la Monusco d'être responsables de tueries qui ont fait plus de 700 morts dans la région de Beni depuis octobre 2014.

Cette version a été remise en cause par un rapport datant de 2015 du Groupe d'étude sur le Congo de l'Université de New York, selon lequel les responsabilités sont partagées entre les ADF, mais aussi d'autres éléments armés, parmi lesquels des soldats de l'armée régulière. Adversaires du président ougandais Yoweri Museveni, les ADF «sont complètement atypiques par rapport aux autres groupes jihadistes qu'on connaît en Afrique, que ce soit les shebab, Boko Haram ou Aqmi (Al-Qaïda au Maghreb islamique)», selon le chercheur français Thierry Vircoulon. «C'est un groupe qui ne fait absolument aucune propagande et aucune communication sur le net, ne cherche pas à convertir les gens, qui n'affiche pas la conception salafiste de l'islam», avait-il dit à Radio France International en février dernier, ajoutant que les ADF n'étaient pas dans une logique «expansionniste», comme Boko Haram au Nigeria et les pays voisins, mais au contraire de «repli».

AFP

FOOT/PRÉ-SAISON

DCMP face à Nord Sport, V.Club opposé à Maniema Union

À quelques jours du démarrage de la phase des groupes du 23e championnat national de football, les clubs engagés dans cette compétition intensifient leur préparation avec des matchs d'avant-saison. C'est le cas des deux clubs rivaux de Kinshasa, le Daring Club Motema Pembe et l'AS V.Club, qui multiplient des matchs amicaux.

Le Daring Club Motema Pembe (DCMP) a disputé, le 8 octobre, au stade des Martyrs de Kinshasa un deuxième match amical de préparation contre la formation de Nord Sport de Matadi, après la double opposition le FC Saint Éloi Lupopo de Lubumbashi. Un but à zéro, c'est le résultat de cette rencontre au cours de laquelle le club de Matadi a longtemps opposé une résis-

tance farouche. L'unique but de la partie a été inscrit en deuxième période par Arsène Loko, jeune attaquant Béninois de 22 ans, transfuge d'Africa Sport d'Abidjan (Côte d'Ivoire).

Sous la houlette du coach Otis Ngoma Kondi, DCMP se prépare depuis quelques jours à Kinshasa, affûtant ses armes pour le championnat national de football 2017-2018 dont le coup d'envoi sera donné, selon le calendrier publié par la Ligue nationale de football, le vendredi 20 octobre 2017. Et les Immaculés de Kinshasa joueront leur premier match le dimanche 22 octobre contre les joueurs de l'AC Rangers, club nouvellement promu dans l'élite du football national. Nord Sport, pour sa part, débutera la Division 1 contre Shark XI FC. Le DCMP participera surtout à la Coupe de



DCMP 2017-2018 avec leur coach Otis Ngoma

la Confédération, un retour en compétition africaine après quelques années d'absence. DCMP s'apprête. C'est aussi le cas de l'AS V.Club qui a livré, le 8 octobre dans son centre situé au quartier Kimbondo sur les hauteurs de Mont-Ngafula, une double confrontation avec Maniema Union. En première rencontre, le club entraîné par Florent Ibenge s'est imposé par trois buts à un, avec les buts d'Yves Diba (qui revient à la maison après quelques années passées en Arabie Saoudite et au Qatar), de Zacharie Mombo (transfuge du FC MK de Kinshasa) et de Mukoko Batezadio. Pour la première rencontre, le onze de départ de V.Club s'est composé de Mekebeze dans les perches, Jonathan Bayo, Makwekwe Djuma, Ngoy Emomo, Lenga, Jurbo Nkofi, Ngimbi, Mukoko Batezadio, Mombo et Diba dans le champ.

Lors de la deuxième rencontre deux heures après la première explication, Maniema Union a pris sa revanche en s'imposant par un but à zéro. V.Club a aligné Nelson Lukong dans les buts, et Yannick Bangala, Charles Tshimanga, Dido Bafola, Luzolo, Nelson Munganga, Oumar Sidibé, Ngoma, Mukoko, le Camerounais Ayuk (transfuge du FC Renaissance du Congo) et Etekiama dans le champ. On a noté les absences de Chadrac Muzungu, Padou Bopunga, Emmanuel Ngudikama, Badra et Hervé Lomboto qui ont des ennuis de santé. V.Club prépare le championnat national de football et la Ligue des champions d'Afrique, tandis que Maniema Union, récent vainqueur de la Coupe du Congo de football édition 2017, prendra part à la Coupe de la Confédération 2018.

Martin Engimo



Vue du match amical entre V.Club et Maniema Union au Centre de Kimbondo à Kinshasa

SANTÉ

Arrivée du navire hôpital chinois Arche de paix au port de la ville océane

Ce navire a accosté le mardi 10 octobre au port autonome de Pointe-Noire en présence de quelques membres du gouvernement, de l'ambassadeur de Chine au Congo, des autorités civiles et militaires des départements de Pointe-Noire et du Kouilou ainsi que des invités.

La visite du navire hôpital « Arche de paix » s'inscrit dans le cadre de l'opération Mission de l'harmonie 2017 à Pointe-Noire. Ce navire de la marine chinoise séjournera pendant cinq jours dans les eaux congolaises en vue de mener gratuitement des services médicaux au profit des Congolais en général et des habitants de Pointe-Noire et du Kouilou en particulier. Près de six mille consultations sont attendues pendant le séjour du navire. En plus du navire, d'autres sites sont prévus à Pointe-Noire et au Kouilou pour des diverses maladies en consultations médicales.

Les services proposés par l'équipe médicale à bord sont gratuits et concernent des problèmes cardiovasculaires, des soins dentaires en passant par la gynécologie, l'ophtalmologie, la pédiatrie et la médecine interne. Ce bateau compte à son



bord, en plus des 200 membres d'équipage, près de 600 médecins et infirmiers sur les trois étages qui le constituent. Une salle de radiothérapie, un scanner, huit salles d'opération, un laboratoire d'analyses, une salle d'examen (électrocardiogramme, échographie...), une zone de stérilisation et divers autres services

Édifiant la presse pour le séjour de ce navire, la ministre de la Santé et de la Population, Jacqueline Lydia Mikolo, a rappelé que les équipes médicales de

son ministère et ceux du ministère de la Défense nationale ont travaillé en collaboration avec les équipes médicales chinoises en vue de préparer en amont l'arrivée de ce navire. « Je suis impressionnée par le matériel médical de haute technologie que comporte ce navire. C'est la première visite d'un navire hôpital chinois en République du Congo. Ainsi, près de six mille personnes sont attendues en vue de se faire consulter. Ce navire hôpital est l'équivalent de l'hôpital militaire

Photo de famille des officiers congolais et chinois Pierre-Mobengo de Brazzaville », a-t-elle déclaré.

De son côté, le général Pascal Ibata, directeur général du service de santé des Forces armées congolaises, a estimé que la durée de cinq jours est trop courte par rapport aux nombres des consultations prévues. « Il sera très difficile pour recevoir tous les malades. Pendant cette visite, il y aura une manœuvre simultanée conjointe entre les médecins de ce bateau et les médecins de l'hôpital militaire de Pointe-Noire. Au cours de

ces retrouvailles, on parlera des évacuations sanitaires, de la prise en charge des blessés au niveau des champs de bataille et aussi du secourisme de combat », a-t-il signifié.

Pour le vice-amiral Guan Bailin commandant de ce navire, l'Arche de paix a déjà fourni beaucoup de services médicaux à travers 30 pays étrangers. « Ce navire à une expérience très riche. En une seule journée, il peut recevoir un millier de consultations médicales. Près de 6 mille consultations sont attendues en cas d'augmentation de ce nombre, on pourra procéder à l'usage des heures supplémentaires, les équipes médicales pourront être déployées dans les sites retenus pour les consultations », a-t-il indiqué. Notons que l'arrivée de ce navire correspond aussi avec la célébration ce 11 octobre du 68^e anniversaire de la création de la République populaire de Chine. Ce navire a déjà parcouru, entre 2010 et 2015, 29 pays et régions d'Asie, d'Afrique et d'Océanie, permettant à 120 000 personnes de bénéficier gratuitement des soins.

Séverin Ibara

LIVRES

Louis Bakabadio apporte à travers sa plume une thérapie à l'économie congolaise mal en point

Deux ouvrages du Pr Louis Bakabadio ont été présentés, le 7 octobre, au Centre culturel Jean-Baptiste-Tati-Loutard de Pointe-Noire, à savoir « La tyrannie des statuts sur l'économie congolaise » paru aux Éditions LMI et le « Grand remplacement » publié aux Éditions CESBC Presses. La cérémonie de dédicace de ces ouvrages a eu lieu en présence d'Alphonse N'kala, directeur départemental des Arts et Lettres de Pointe-Noire, de Maurice Loubouakou, éditeur-directeur des Éditions LMI et d'un public nombreux.

Mavekono Mbou Tsoumou, informaticien-comptable, a eu le privilège de présenter les deux ouvrages écrits par Louis Bakabadio. Deux ouvrages qui retracent l'histoire de l'activité économique au Congo de l'époque coloniale à 2005. La production agricole, la population active, les pétro-dollars, les voies bitumées, les ponts construits, l'exploitation coloniale, le chômage, l'inflation, la dette, les salaires non payés, la paupérisation, le gaspillage des ressources naturelles, la joyeuse anarchie, la tyrannie de la pensée libérale, etc. sont des maux dont parlent ces publications. « Le Pr Louis Bakabadio est un éminent économiste, il est donc de ceux qui doivent examiner l'évolution de notre économie afin d'en relever les maux », a dit Alphonse N'kala.

En remerciant l'auteur d'avoir fait confiance à sa maison d'édition, Maurice Loubouakou

a exhorté les autres auteurs confirmés ou en herbe à faire autant. À travers LMI, membre des éditeurs de l'Afrique centrale et dont la diffusion des ouvrages se fait aussi en Afrique de l'Ouest, l'auteur par cette production locale a un coût amoindri et la facilité de faire des corrections sur place ainsi que contrôler la quantité d'ouvrages produits, a renchéri l'éditeur.

La tyrannie des statuts sur l'économie congolaise – Histoire économique du Congo de 1880 à 2005 paru aux Éditions LMI fait revisiter le lecteur à travers un rappel historique des traits et faits caractérisant l'économie congolaise marquée malheureusement par la mauvaise gouvernance. Après la succession d'échecs et d'expériences improductives, il est temps de songer aujourd'hui à une politique d'investissement productif qui va faire changer les choses et impulser un nouveau paradigme de l'émergence économique et sociale à partir du remplacement du leadership tourné vers l'inertie par un leadership et un logiciel mental tournés vers le progrès. Ce changement comportemental est largement expliqué dans le « Grand remplacement » qui dévoile les stratégies menant vers le big bang tant attendu. Analysant les blocages structurels de la société congolaise, notamment la qualité de l'école et de la citoyenneté, l'état du système sanitaire, le rapport à la politique et à l'argent, l'auteur propose une stratégie fondée sur le grand remplacement des rapports de



Louis Bakabadio, devant le micro, s'adressant à l'assistance Crédit photo Adiac

la société congolaise à la connaissance, à la citoyenneté, à la politique et à l'argent. « Il faut commencer par modifier le logiciel mental, aller vers le plus grand nombre et se dire : je travaille pour que tout le monde soit heureux. Lorsqu'on restera sur notre logiciel mental orienté vers les parents, les enfants, la tribu, on ne changera strictement rien. On doit travailler pour l'action collective », a indiqué l'auteur.

La vision du Pr Louis Bakabadio sur la transformation de la société congolaise repose sur l'idée selon laquelle il faut des mécanismes de remplacement des valeurs, croyances et codes désuets par un logiciel mental avancé et tourné vers le

progrès dans tous les domaines de la vie sociale. Ainsi, l'école de l'émergence doit être celle qui « qualifie » les jeunes, en leur procurant les bases d'une formation plus poussée ou la maîtrise de compétences professionnelles. L'éthique par le biais de la citoyenneté permet la recherche des fondamentaux comportementaux qui prédisposent la société au progrès collectif. Notant que Louis Bakabadio est docteur d'État ès sciences économiques de l'Université Paris II Panthéon-Assas (France). Il a été doyen de la faculté des sciences économiques puis vice-recteur de l'Université Marien-N'Gouabi de Brazzaville.

Hervé Brice Mampouya

COMPLEXE SPORTIF LA CONCORDE :

Le ministre des Sports amorce le dialogue avec les notables

L'épanouissement du sport (football) à Kintélé, le dédommagement des expropriés du site où a été érigé le complexe sportif « La Concorde », ayant abrité les 11èmes Jeux africains, ont fait l'objet d'échanges entre le ministre des Sports et de l'éducation physique, Hugues Ngoulondélé, les notables de Kintélé, les anciens Diables rouges...

« Le ministre a voulu écouter les sages pour savoir ce qui se passe. S'il y a mécontentement, tout doit se régler en famille », a expliqué Foundoux Moulélé, ancien diable rouge, médaillé d'or aux premiers Jeux africains de 1965, associé à la rencontre en tant que facilitateur au même titre que d'autres anciennes gloires : Jonas Mbemba Bahamboula dit Tostao, Jean Jacques Ndomba alias Le géomètre, Désiré Mayal surnommé Larby (entraîneur des Diables rouges Yaoundé 72), le général Eta-Onka, Klez Ballekita dit zézé... Tous ont intérêt à mettre la main à la patte pour résoudre l'équa-



Le ministre des Sports, les notables et les anciens Diables rouges. Crédit photo Adiac

tion qui, jusque-là, avait plusieurs inconnues du fait du silence qu'il y avait entre l'Etat et les expropriés.

A dire vrai, dans l'imaginaire de certains congolais le stade de l'Unité (Kintélé) est porte-malheur. Les langues se délient pour dire que les contre-performances des Diables rouges qui s'y multiplient seraient le résultat de la frustration des notables.

De quoi opposer les cartésiens qui tiennent de telles considérations pour des chimères aux dépositaires du pouvoir ancestral et nombre de superstitieux.

Mais, le dédommagement demeure le nœud du problème. Ainsi, au sortir de l'entrevue avec le ministre des Sports, le représentant des notables, Blaise Nkouka, lui-même notable de la famille

Impô-Manianga, s'est dit satisfait du processus engagé par le ministre des Sports et de l'éducation physique. « Le ministre nous a rassurés. Ce qui importe à l'immédiat c'est l'épanouissement du sport, le paiement suivra. Cet échange nous redonne de l'espoir », a-t-il dit. Claude Moukoulabeka, un des notables facilitateurs, a abondé dans le même sens. « Dans le suivi de la

procédure d'expropriation, le mieux à faire était déjà de se rapprocher des populations, les écouter pour savoir voir à quel niveau se trouve la difficulté ou le contentieux afin de mieux la cerner et apporter une solution », selon lui.

Dans le cadre de ces échanges, une autre rencontre est prévue pour le 15 octobre prochain.

Rominique Nerplat Makaya

BALLON D'OR

Mbappé s'invite chez les grands, Ronaldo en favori, Aubameyang et Mané pour l'Afrique

Le présent et le futur: Cristiano Ronaldo, tenant du titre et grandissime favori à sa propre succession, fait logiquement partie de la liste des 30 joueurs nommés pour le Ballon d'Or 2017, où figure le Français Kylian Mbappé pour la première fois, a révélé lundi l'hebdomadaire France Football, créateur du prix. Le Gabonais Aubameyang et le Sénégalais Mané représentent l'Afrique dans ce classement.

Le sacre de «CR7», déjà lauréat l'an dernier pour la quatrième fois de sa carrière, apparaît inéluctable au regard de la victoire du Real Madrid en Ligue des champions pour la deuxième année d'affilée.

Depuis ces trois dernières années, il est de coutume que celui qui a remporté la C1 devienne ensuite le lauréat du Ballon d'Or. Ce qui veut dire que le Portugais (32 ans), champion d'Europe pour la deuxième fois de suite avec le Real et vainqueur du Championnat d'Espagne, devrait sauf surprise rejoindre au palmarès son rival Lionel Messi, vainqueur à cinq reprises. La distinction suprême doit être remise en fin d'année.

Pour Mbappé, 18 ans, apparaît dans les 30 - où il est le seul joueur de moins de 20 ans -, c'est la suite attendue d'une saison de rêve avec Monaco (puis le Paris SG) et l'équipe de France.



Grand favori du Ballon d'or, le Portugais, quatre fois lauréat, rejoindrait ainsi son grand rival Leo Messi (AFP)

Buffon sur le podium ?

Premier et seul homme à avoir atteint la barre mythique des 100 buts en C1 (110 à ce jour), meilleur buteur de l'édition 2016-2017 (12 buts), auteur d'un doublé en finale contre la Juventus (4-1), médaillé de bronze à la Coupe des Confédérations avec le Portugal... Ronaldo a cumulé les honneurs au printemps.

En dépit de leur début de saison canon, Messi et son ancien coéquipier Neymar, qui a rejoint le PSG justement pour conquérir un

jour cette distinction individuelle, semblent faire figure de simples prétendants au podium. Tout comme Gianluigi Buffon, finaliste malheureux en C1 avec la Juventus Turin l'an dernier.

Outre le légendaire portier italien, seuls deux autres gardiens de but ont été nommés, le Slovène Jan Oblak (Atlético de Madrid) et l'Espagnol David De Gea (Manchester United), tandis que quatre défenseurs, dont l'Espagnol Sergio Ramos (Real Madrid), font partie de cette liste.

Dans cette sélection qui fait encore une fois la part belle aux attaquants (16 sur 30), Radamel Falcao, l'un des artisans de la conquête du titre de champion de France de Monaco, intègre le gotha mondial. A l'instar de son rival parisien Edinson Cavani, auteur de 49 buts en 50 matches la saison dernière, et de Harry Kane (Tottenham), qui en est lui à 43 buts en 37 rencontres en 2017.

Pierre-Emerick Aubameyang (Dortmund), Robert Lewandowski (Bayern), Paulo Dybala (Joven-

tus) ou encore Luis Suarez (Barcelone), sont eux encore là, sans surprise.

Manquent à l'appel en revanche Paul Pogba, Raphaël Varane, Arturo Vidal et les joueurs de Leicester Riyad Mahrez et Jamie Vardy, qui avaient bien figuré en 2016.

« Encore loin » pour Mbappé

Le Ballon d'Or ? «C'est vraiment loin», avait commenté cette semaine Kylian Mbappé. «Neymar; lui, ça peut être dans un coin de sa tête, mais pour moi c'est encore loin». «Déjà, (il faut) faire des saisons pleines, remporter des titres majeurs, que ce soit en sélection et en club, et après peut-être que ça rentrera dans ma tête, mais pour l'instant, c'est vraiment le fait de gagner, parce que j'ai un palmarès quand même assez léger».

Mais s'il continue à aligner les performances XXL avec la «MCN» du PSG en Ligue des champions, et à s'imposer au coeur de l'attaque de l'équipe de France, qui sait...

Les noms des prétendants ont été révélés tout au long de la journée sur l'ensemble des canaux du groupe L'Equipe (site internet de l'hebdomadaire France Football -- fondateur de ce prix récompensant le meilleur joueur de l'année écoulée -- et du quotidien français L'Equipe, réseaux sociaux, et chaîne de télévision L'Equipe).

Camille Delourme avec AFP